

POITOU-CHARENTES

BILAN
SCIENTIFIQUE

Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique

2 0 1 2

N°	Dépt	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
1	16	ASNIÈRE-SUR-NOUÈRE – Champs du Frénc	MARTIN	Franck	Éveha	OSE	NR
2	16	ASNIÈRE-SUR-NOUÈRE – LGV – phase 80	MONTIGNY	Adrien	Inrap	OPD	X
3	16	BROSSAC – LGV – phase 83	MOREAU	Nathalie	Inrap	OPD	X
4	16	BROSSAC – LGV – phase 115	LÉVÊQUE	Stéphane	Inrap	OPD	X
5	16	CHARMÉ – LGV – phase 78	MAREMBERG	Fabrice	Inrap	OPD	X
6	16	DEVIAT – LGV – phase 82	BATS	Jean-Christophe	Inrap	OPD	NH
7	16	LINARS – La Fouillère	CALMÉS	Christophe	Hadès	OSE	X
8	16	LONDIGNY – La Granda Brousse	CONNET	Nelly	Inrap	OSE	X
9	16	LUXÉ et VILLOGNON – LGV – phase 79	MOUTARDE	Bénédicta	Inrap	OPD	X
10	16	PÉRIGNAC – La Puy du Hat	PÉSENTI	Claire	Éveha	OSE	X
11	16	SAINTE-SOULINE – LGV – phase 124	SILHOUETTE	Hélène	Inrap	OPD	X
12	16	VILLIERS-LE-ROUX – La cava à Pintevin	KAMMENTHALER	Éric	Iker	OSE	X
13	17	BÉDENAC et CLÉRAC – LGV – phase 118	DIGAN	Mahaut	Inrap	OPD	X
14	17	BORESSE-ET-MARTRON – LGV – phase 85	MOREAU	Nathalie	Inrap	OPD	X
15	17	CLÉRAC – LGV – phase 119	DIGAN	Mahaut	Inrap	OPD	X
16	17	CLÉRAC et SAINT-MARTIN-D'ARY – LGV – phase 87	BAILLIF	Olivier	Inrap	OPD	X
17	79	PLIBOUX – LGV – phase 75	MOUTARDE	Bénédicta	Inrap	OPD	X
18	79	PLIBOUX – Les Noëlés	DRIARD	Cyril	Éveha	OSE	X
19	79	ROM – LGV – phase 73	LECOMTE	Sonia	Inrap	OPD	X
20	79	SAUZÉ-VAUSSAIS – LGV – phase 76	SANCHEZ	Valérian	Inrap	OPD	X
21	86	BIARD et POITIERS – LGV – phase 83	SANGLAR	Valérie	Inrap	OPD	X
22	86	BIARD et VOUNEUIL-SOUS-BIARD – LGV – phase 64	BAILLIF	Olivier	Inrap	OPD	X
23	86	CHASSENEUIL DU POITOU – LGV – phase 59	DIGAN	Mahaut	Inrap	OPD	X
24	86	CHASSENEUIL DU POITOU et JAUNAY-CLAN – LGV – phase 58	MOIZAN	Emmanuel	Inrap	OPD	X
25	86	CHASSENEUIL DU POITOU et JAUNAY-CLAN – LGV – phase 60	SERGEANT	Frédéric	Inrap	OPD	X
26	86	CHAUNAY – LGV – phase 117	LECOMTE	Sonia	Inrap	OPD	X
27	86	COLOMBIERS et MARIGNY-BRIZAY – LGV – phase 56	FOLGADO-LOPEZ	Mila	Inrap	OPD	X
28	86	FONTAINE-LE-COMTE – LGV – phase 67	BAKKAL-LA-GARDE	Marie-Claude	Inrap	OPD	X
29	86	FONTAINE-LE-COMTE et VOUNEUIL-SOUS-BIARD – LGV – phase 66	LÉVÊQUE	Stéphane	Inrap	OPD	X
30	86	JAUNAY-CLAN et MARIGNY-BRIZAY – LGV – phase 57	BAILLIF	Olivier	Inrap	OPD	NR
31	86	MARÇAY – LGV – phase 68	PRODÉO	Frédéric	Inrap	OPD	NR
32	86	MARÇAY et MARIGNY-CHEMERAU – LGV – phase 69	VILLAVERDÉ	Laurent	Inrap	OPD	X
33	86	MARIGNY-BRIZAY – Les Champs de la Grenouille	NADEAU	Antoine	Éveha	OSE	X
34	86	MARIGNY-BRIZAY – La Ronferme	BONNAMOUR	Gérald	Arcomine	OSE	X
35	86	MARIGNY-CHEMERAU – LGV – phase 70	LÉVÊQUE	Stéphane	Inrap	OPD	X
36	86	MIGNÉ-AUXANCES – LGV – phase 61	LELOUVIER-CROSET	Laure-Amélie	Inrap	OPD	X
37	86	MIGNÉ-AUXANCES et POITIERS – LGV – phase 62	SANCHEZ	Valérian	Inrap	OPD	X
38	86	PAYRÉ – LGV – phase 72	MARTIN	Jean-Michel	Inrap	OPD	X
39	86	POITIERS – LGV – phase 123	LÉVÊQUE	Stéphane	Inrap	OPD	X
40	86	SAINTE-GENÈST-D'AMBIÈRE et SCORBÉ CLAIRVAUX – LGV – phase 55	MOIZAN	Emmanuel	Inrap	OPD	X

Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique

2 0 1 2

N°	Dépt	Identification de l'opération	Nom	Prénom	Organisme	Type d'opération	Notices
41	86	SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS et THURÉ – LGV - phase 54	BAILLIF	Olivier	Inrap	OPD	X
42	86	VOUNEUIL-SOUS-BIARD LGV - phase 65	SANGLAR	Valérie	Inrap	OPD	X
43	86	VOUNEUIL-SOUS-BIARD – Le Bois de la Queue du Renard	PHILIPPE	Éric	Éveha	OSE	X
44	16,79	LONDIGNY et SAUZÉ-VAUSSAIS – LGV - phase 77	MOUTARDE	Bénédicta	Inrap	OPD	X
45	79,86	VANZAY et CHAUNAY – LGV - phase 74	MOUTARDE	Bénédicta	Inrap	OPD	X

«NR»: notice non reçue.

Le projet de construction d'une nouvelle ligne à grande vitesse (LGV) entre Tours et Bordeaux nécessite la mise en œuvre d'une évaluation archéologique d'une ampleur exceptionnelle : 303 km de voie couvrant plus de 2 000 ha auxquels s'ajoutent 1 500 ha d'aménagements annexes.

Débutées en septembre 2009, les opérations de diagnostic archéologique ont été organisées en 129 phases de 15 à 40 ha, menées en parallèles par des équipes dédiées de l'Inrap. L'année 2012 a permis de traiter 38 phases de diagnostic, soient près de 550 ha d'emprises complémentaires au tracé courant de la LGV.

En parallèle, une dizaine de fouilles a été réalisée en 2012 sur des sites découverts essentiellement durant l'année 2011. Un nouveau gisement paléolithique a ainsi été fouillé, sur la commune de Londigny (Charente), probablement la plus ancienne occupation de tout le tracé de la LGV, datée entre 350 000 et 400 000 ans. Un vaste enclos gaulois, à Pliboux (Deux-Sèvres), avec un aménagement hydraulique du fossé d'enclos particulièrement original a aussi été traité, de même qu'une portion de plus de 300 mètres de long de l'aqueduc antique de Fleury à Vouneuil-sous-Biard (Vienne) alimentant le sud de l'agglomération de Poitiers. Mais c'est certainement l'archéologie de l'habitat rural médiéval que la LGV Tours-Bordeaux va permettre de largement renouveler. En effet, pas moins de cinq opérations, s'étendant sur l'ensemble de la période, ont été menées sur des sites caractérisés par l'association de structures d'habitat, d'aires d'ensilage et de souterrains, l'ensemble étant généralement

daté entre les ^{x^e} et ^{xii^e} siècles. La mise en évidence, quasi-systématique, de salles souterraines, avec un réseau plus ou moins complexe, a été attestée aussi bien en Poitou qu'en Angoumois. La plus significative de ces opérations, pour le Moyen Âge classique, est certainement la fouille du site de La Renferme à Marigny-Brizay (Vienne), avec une série d'enclos fossoyés enserrant à chaque fois un ou plusieurs habitats et des souterrains (jusqu'à quatre pour un même ensemble) au développement respectant l'emprise de l'enclos et batteries de silos. La fouille du Puy du Rat à Pérignac (Charente) présente les mêmes caractéristiques avec la présence spécifique d'un bâtiment des ^{x^e}-^{xii^e} siècles composé de deux pièces, dont l'une accueille l'entrée d'un souterrain. Enfin, un ensemble complet d'une unité agricole a été observé par la fouille à Linars (Charente). L'élément principal consiste en un grand bâtiment maçonné de 17 m de long divisé en trois pièces, dont une pièce de vie avec foyer et cheminée, le tout daté du ^{xiii^e} siècle ou du début du siècle suivant. Il pourrait s'agir d'un exemple d'essartage d'origine monastique abandonné au début de la guerre de Cent Ans.

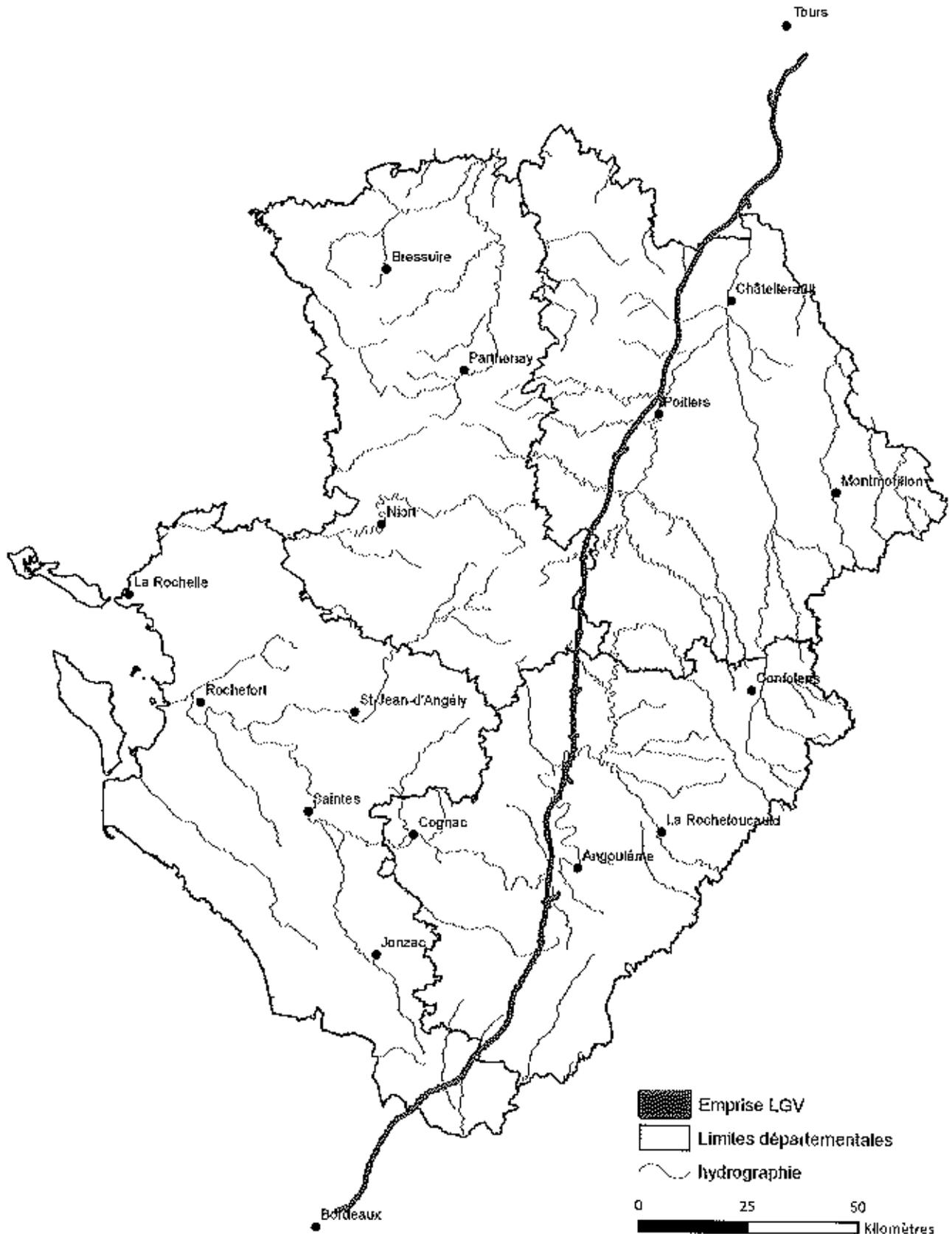
Les recherches archéologiques sur le tracé de la future ligne à grande vitesse Tours-Bordeaux vont se poursuivre durant tout le premier semestre de l'année 2013. Outre les dernières opérations de diagnostic des zones complémentaires, une dernière fouille d'envergure devra être menée à son terme à Asnière-sur-Nouère (Charente) où un village complet, occupé du ^{xiii^e} au début du ^{xv^e} siècle a été détecté.

POITOU-CHARENTES

BILAN SCIENTIFIQUE

Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique

2 0 1 2



Ligne à Grande Vitesse Sud-Europe-Atlantique

2 0 1 2

Moyen Âge
Époque moderne

La phase 80 de diagnostic a été réalisée par cinq agents de l'Inrap du 5 au 13 mars 2012. Elle concerne des zones complémentaires qui sont situées sur les deux versants d'un vallon perpendiculaire à la vallée de la Nouère et au sommet d'un plateau qui les surmontent au sud.

Ces zones complémentaires se situent de part et d'autre du tracé de la LGV dans la partie de la phase 28 dont le diagnostic a été réalisé au cours de l'été 2011. Sur près de 11 hectares de terrains accessibles, 169 tranchées ont été réalisées, 31 d'entre elles ont livré des structures archéologiques d'importance variable.

En partant du nord, la première zone (DED 1962-2) a permis d'observer ce qui correspond très probablement à un angle d'enclos. Si le fossé constituant cette limite est n'est conservé que sur une faible profondeur et n'a livré aucun mobilier, il faut toutefois signaler la présence d'un enclos attribué à La Tène moyenne ou récente à une centaine de mètres à l'est. La proximité et la similitude d'orientation de ces fossés incitent à les rapprocher et à y voir des aménagements ayant pu fonctionner ensemble.

La deuxième emprise, DED 1965, a livré un ensemble de structures plus probant pouvant être daté du XIII^e siècle. Ce site, à mi-pente de l'ubac du vallon où est installé le bourg d'Asnières-sur-Nouère, a été identifié sur une superficie d'au moins 3 000 m². Si son organisation n'a pas été pleinement perçue, il s'agit très probablement d'un habitat associé à des structures de stockage. Il se caractérise en effet par la présence de plusieurs silos, de fosses de dimensions variables ainsi que de niveaux d'occupation ayant livré un abondant mobilier céramique. Ponctuellement ces niveaux d'occupation recouvrent des creuslements antérieurs dont la fonction n'a pas pu être établie.

L'emprise complémentaire INS 1970 a livré les vestiges d'une occupation de la fin de la période médiévale. Ce site se caractérise par la présence d'un ensemble de bâtiments associés à diverses structures fossoyées. Le mobilier céramique collecté montre que ce lieu cesse d'être occupé durant la première moitié du XV^e siècle. Les structures rencontrées sur cette emprise sont à mettre en relation avec les observations réalisées lors de la phase 28. Les zones 18 et 19 de cette partie du tracé de la LGV avait permis d'observer la limite ouest de ce site.

Pour sa partie comprise dans l'emprise de ce diagnostic, cet ensemble se développe sur une zone d'environ 90 mètres sur 150 mètres, soit près de 1,4 hectare. Si l'on ajoute à cet ensemble ce qui a été mis en évidence sur le tracé de la LGV lors de la phase 28, ainsi que dans la bande d'acquisition limitrophe, ce site atteint une superficie de plus de 3,5 hectares et il semble également se développer hors des emprises de ces deux diagnostics, au sud de la zone INS 1970. Les différentes structures observées concernent tout aussi bien des habitations que des bâtiments ayant certainement une fonction agricole, des structures de stockages de denrées alimentaires et leur organisation spatiale. Ce site, comportant plus de vingt bâtiments, correspond très vraisemblablement à un gros hameau déserté durant la guerre de Cent Ans. Si les destructions et la diminution de la population de cette partie de la Charente sont très bien documentées par les sources écrites et les traces laissées sur les édifices militaires et religieux, elles sont beaucoup moins connues pour l'habitat rural du point de vue archéologique.

Adrien MONTIGNY

BROSSAC (Charente)
Opération de diagnostic - phase 83

L'opération de diagnostic de la phase 83 concerne, une zone complémentaire d'un peu plus de 9 hectares (98 617 m²) sur la commune de Brossac. L'opération au cours de laquelle 53 tranchées ont été réalisées, s'est déroulée du 21 mai au 12 juin 2012. Cinquante d'entre elles sont négatives alors que trois autres présentent quelques éléments anthropiques : deux structures modernes ou contemporaines

et une petite dizaine de tessons de céramique médiévale. La couverture superficielle qui masque le substrat secondaire est de faible épaisseur à l'exception de l'emplacement des vallons comblés où des paléosols sont conservés. Toutefois, aucun vestige n'y a été mis au jour.

Nathalie MOREAU

BROSSAC (Charente)
Opération de diagnostic - phase 115

L'opération de diagnostic de la phase 115 concernait ici une zone de dépôt située sur la commune de Brossac au lieu dit Les Fontenillos. La surface proscriée couvrait 43 376 m² et a été sondée en totalité par 61 tranchées dont la longueur cumulée est de 1 248 m.

Seules, deux tranchées se sont avérées positives (11 et 53). Elles ont chacune livré un fossé de parcellaire. Ces fossés ne sont pas datés.

Stéphane LÉVÊQUE †

Âge du Bronze

CHARMÉ (Charente)
Opération de diagnostic - phase 78

La phase 78 de diagnostic est implantée dans le département de la Charente. L'emprise correspond à la superficie d'une aire de stockage de matériaux nécessaires à la création de la future voie ferrée. Elle s'implante sur la commune de Charmé. Deux cent neuf sondages ont été ouverts sur les 16,6 hectares concernés.

Les contextes géographiques et géomorphologiques montrent un profil très homogène, avec deux versants opposés, de part et d'autre d'un point haut. L'ensemble forme un vaste plateau non impacté par le réseau hydrographique s'écoulant à plus de six kilomètres. La couverture sédimentaire est systématiquement faible, le calcaire sous-jacent pointant à moins de 40 cm en moyenne.

Les résultats qui soldent cette phase de diagnostic sont peu probants, et tiennent essentiellement à quelques structures négatives très arasées et de rares mobiliers en épannage dans des niveaux colluviés. Ces structures identifient des fonds de trous de poteaux ou de piquets et de rares fossés modernes localisés dans la zone septentrionale.

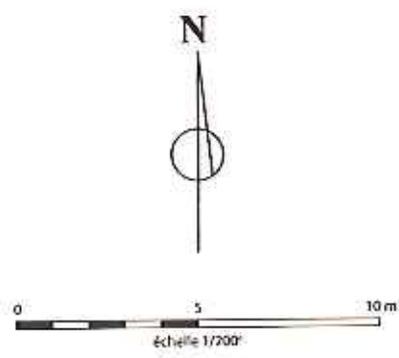
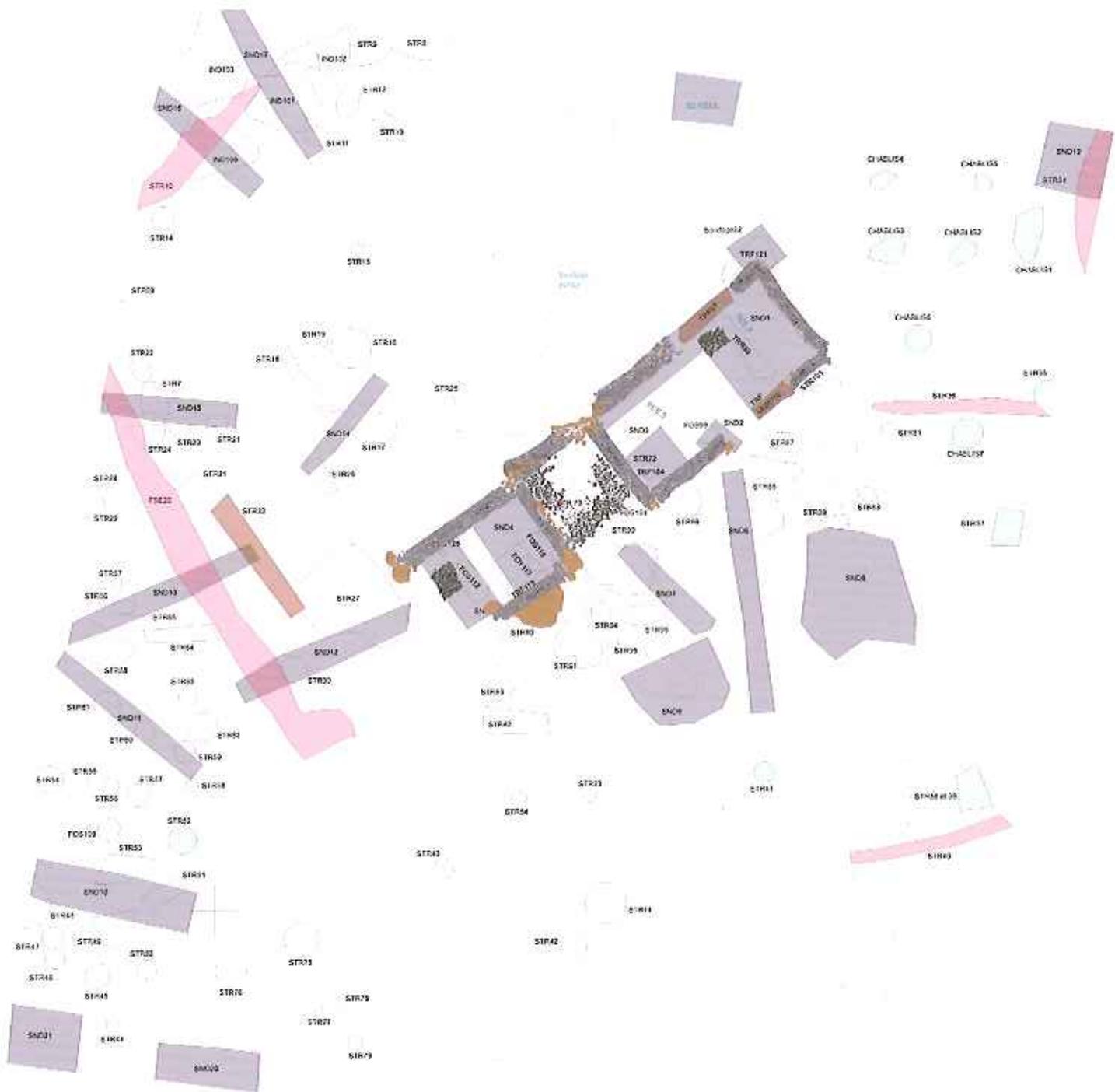
Seules deux structures sortent du lot. Une fosse-silo de l'âge du Bronze a ainsi été découverte. De plan circulaire pour une trentaine de centimètres de profondeur conservée, elle a livré une petite série céramique et lithique homogène.

Elle est malheureusement isolée, la multiplication de la surface diagnostiquée aux abords n'ayant permis de révéler aucun indice complémentaire.

Une seconde structure identifie un probable four avec, au sommet d'un comblement à graviers fins, une couche de rubéfaction orange continue où s'amassaient plusieurs blocs calcaires volumineux dont les parois bleuies témoignent d'une chauffe relativement poussée. Ces blocs constitueraient les parois effondrées de la structure. La fouille fine n'a livré aucun indice quant à la nature de son utilisation : aucun restes carbonisés ou métallurgiques (déchets, scories etc...). Plus surprenant, nous n'avons mis au jour aucun mobilier susceptible de la dater.

Enfin, en ce qui concerne les mobiliers en épannage, ils concernent tous la zone méridionale. Dans ce secteur le plus bas en altitude, la multiplication des labours contemporains a accéléré les processus d'érosion et le comblement de l'amorce d'une tête de vallon par des colluvions sur plus d'1,50 m de puissance. C'est dans ces colluvions ou directement sur le toit calcaire, que l'on rencontre quelques tessons protohistoriques (Bronze final ou premier âge du Fer) et antiques, tous en position secondaire.

Fabrice MAREMBERT



Linars, plan des vestiges mis au jour lors de fouille de 2012 (DAO : C. Proye-Guimard, B. Bosc-Zanardo, É. Roques et C. Calmés, fond de plan COSEFA).

LINARS (Charente)

La Fouillère

Fouille préventive

Cette opération archéologique a eu lieu sur la commune de Linars (Charente) entre le 26 mars et le 8 juin 2012. Le diagnostic, réalisé préalablement par Adrien Montigny au printemps 2011, a mis au jour une structure bâtie estimée, au moment des sondages, des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles.

La fouille a mis en évidence le fait que cette habitation était constituée de trois grandes pièces bâties en moellons calcaires et mesurant au total près de 17 m de long pour 4,5 m de large. Une redivision de l'espace, matérialisée par une tranchée de récupération a été repérée dans l'une d'elles. Différents niveaux de sols, posés sur un radier en blocs fichés dans une matrice argileuse ont été dégagés dans toutes les pièces. Plusieurs foyers domestiques sont également apparus sur ces sols de terre.

Ce bâtiment est inclus dans un parcellaire très mal conservé. De nombreuses fosses jalonnent l'emprise de fouille mais ne recèlent que peu d'indices pouvant les caractériser. Des fossés entourent la maison, sur son flanc nord-ouest. Un retour éventuel est visible en limite d'emprise.

Les premières estimations réalisées sur le mobilier archéologique (céramique, métal, monnaie) font remonter le site plus haut dans le temps que l'estimation faite à l'issue du diagnostic. Les collections s'apparentent aux faciès connus pour le ^{xiii}^e siècle. L'abandon du site surviendrait au début du siècle suivant. Une datation au ¹⁴C d'un niveau de destruction conforte ces premiers résultats.

Une étude documentaire est en cours de dépouillement. Une recherche aux archives a permis de repérer plusieurs documents pouvant appuyer les hypothèses émises. Aucun document ne mentionne directement le site à l'époque de son occupation. Linars apparaît dans les textes à la fin du ^{xii}^e siècle. Plusieurs établissements monastiques se partagent ce qui est aujourd'hui le territoire communal : l'abbaye de la Couronne, l'abbaye de Saint-Cybard et l'abbaye de Saint-Ausone. Le domaine autour du site dépend de l'abbaye de la Couronne (Angoulême).

Linars serait peut-être un bourg ecclésiastique, centré autour de son église Saint-Pierre. Le reste du territoire est exploité par des manses qui sont affermés. Une énorme réserve forestière appartient aussi à la Couronne dès le ^{xii}^e siècle et couvre le territoire de plusieurs communes actuelles. Le site de la Fouillère est situé en limite sud-est de cette zone boisée. La Couronne possède près du lieu un "village", à savoir un centre de ferme qui porte le nom de Cheneuzac. L'abbaye de Saint-Cybard, à l'opposé du territoire tient le village de Chabanon. De ces villages rayonnent des exploitations type manse, mas etc.

Étant donné ce contexte d'habitat dispersé, il se pourrait que le site fouillé soit en front de défrichement, directement lié à l'exploitation de la forêt. D'ailleurs de nombreux toponymes sur le territoire communal évoquent cet ensemble boisé, à commencer par la Fouillère, autrement appelée la Fourie à l'époque moderne qui veut dire la Feuillade, la forêt.

Une seule mention médiévale de la Fourie a pu être retrouvée. Il s'agit d'une évocation du manse en 1458. On le retrouve à l'époque moderne, vers 1650. À cette époque le manse appartient toujours à la Couronne mais il dépend du territoire de Choz Siret et non plus de Cheneuzac. Chez Siret est le petit hameau situé à quelques centaines de mètres à l'est du site. Il doit son nom à Siret, un tenancier de la Couronne à la fin du Moyen Âge.

À ce stade de l'étude, seules des hypothèses de travail sont formulables. La post-fouille est en cours. Les différentes analyses permettront de mieux cibler la chronologie de l'établissement rural mis au jour lors de la campagne de fouille au printemps 2012.

Christophe CALMÉS

LONDIGNY (Charente)

La Grande Brousse

Fouille préventive

Le site Paléolithique de La Grande Brousse à Londigny fait suite à un diagnostic réalisé par F. Gorber en hiver 2011 sur le tracé de la LGV-SEA. S. Soriano (CNRS) avait réalisé l'étude des séries lithiques paléolithique alors mises au jour. Le site occupe un plateau parsemé de déclivités correspondant à des petites dolines. La zone de fouille est située sur le rebord du plateau, en surplomb de la vallée encaissée de la Péruso qui s'écoule à l'est. La topographie actuelle du site accuse une très légère pente vers l'ouest, en direction de dépressions naturelles.

La fouille réalisée au printemps 2012 concernait une surface de 3 000 m², avec des vestiges archéologiques, exclusivement lithiques, conservés dans une séquence limoneuse fine. L'approche a été mécanisée au maximum, permettant la fouille extensive du site et l'exploration de toute la séquence sédimentaire contenant les vestiges, séquence qui par endroits atteint 3 m d'épaisseur.

Sur certains secteurs de la fouille, plusieurs ensembles archéologiques ont pu être identifiés, associés à un paléosol complexe. Des datations par thermoluminescence permet-

tent de discerner plusieurs moments de fréquentation par les hommes, dont le plus ancien se situerait entre 400 000 et 350 000 BP et le plus récent entre 95 000 et 80 000 BP.

Le matériau exploité est un silex jurassique, présent dans l'environnement immédiat du site.

Les séries lithiques mises au jour sont particulièrement originales, avec, pour l'ensemble le plus ancien, quelques bifaces de morphologie amygdaloïde, des éclats retouchés et des pièces à coche associés à une production d'éclats obtenus par gestion unidirectionnelle. La phase la plus récente de l'occupation du site se caractérise par une production de petits bifaces, partiellement aménagés, à extrémité apicale aiguë, associés, entre autres, à un débitage de conception Levallois et des outils sur éclats.

Le contexte archéologique régional était jusqu'à la découverte du site de Londigny particulièrement pauvre en vestiges du Paléolithique inférieur et moyen en séquence stra-



Londigny, vue générale du site vers le nord (Cliché : P. Noury).

tigraphique, avec alors essentiellement des collections de matériel lithique issues de ramassages de surface. Le site de Londigny offre l'occasion d'étudier des ensembles archéologiques cohérents, datés, en contexte stratigraphique. De part la position géographique du site, sur le seuil du Poitou, dans la zone de contact entre les bassins parisien et aquitain, le site de Londigny représente un élément important en termes de peuplement, pour tout l'ouest de l'Europe.

Nelly CONNET et Pascal BERTRAN

LUXÉ et VILLOGNON (Charente)

Opération de diagnostic - phase 79

Âge du Fer

L'aménagement de deux dépôts et d'une installation de chantier sur les communes de Luxé et Villognon en Charente a suscité la proscription d'un diagnostic complémentaire couvrant douze hectares. Cette emprise est attenante aux phases de diagnostic de la ligne courante déjà réalisées en 2010 sous la direction de Gérard Sandoz (phase 11, commune de Luxé), puis en 2011 sous la direction de Stéphane Lévêque (phase 30, commune de Villognon).

L'emprise des travaux se situe sur un plateau calcaire entaillé par la vallée de la Charente formant un méandre sur la commune de Luxé. Le versant exposé au nord présente un dénivelé relativement important tandis que le versant exposé à l'ouest s'incline plus mollement. À l'est de l'emprise, le chemin rural matérialisant la limite communale entre Collettes et Villognon - Luxé s'inscrit dans un vallon sec, assez léger et porte une toponymie descriptive (Combe du Baron puis Combe des Epines). Enfin, au sud, le talweg abrupt observé lors du diagnostic de la phase 30 à la Combe des Loges (Lévêque, 2011) forme ce plateau culminant à 95,20 m NGF.

Ce contexte de plateau fortement altéré par des phénomènes érosifs naturels, accentués de façon assez patente par les pratiques agricoles récentes (arrachage de haies et de bosquets, broyage du calcaire...) n'est pas favorable au maintien de la couverture pléistocène et, dans tout le secteur, il a pu être constaté une faible puissance du sol

actuel, directement sus-jacent au substrat calcaire ou à ses altérites. Ces constatations laissaient peu d'espoir quant au potentiel archéologique, même si, ponctuellement, les colmatages de formations karstiques (dolines, avens) ou d'éventuels vallons secondaires peuvent dans ce secteur être plus favorables à la conservation de traces d'occupations anciennes.

Les phases de diagnostic de la ligne courante attenantes n'avaient livré jusqu'ici aucun résultat dans les environs immédiats. L'intervention menée sur cette phase 79 mène au même constat de forte érosion des sols et d'altération importante des formations sub-affleurantes du Kimméridgien inférieur (J7a). Un vallon secondaire a été observé traversant du nord vers le sud la moitié sud du terrain soumis au diagnostic. Son exploration stratigraphique a malgré tout illustré une très faible accumulation sédimentaire en fond (soixante-dix centimètres au maximum) et pour ainsi dire absente sur les versants. Sur l'ensemble de l'emprise, hormis quelques rares éclats de silex et fragments de terre cuite moderne ou contemporaine ramassés en surface, les sédiments se caractérisent par une quasi absence d'indice d'anthropisation.

Seule une fosse creusée dans le calcaire a pu être mise au jour. Elle mesure quatre-vingt centimètres de diamètre et est conservée sur trente centimètres de profondeur. Le sommet de la structure a de toute évidence été tronqué par

les labours et le broyage du calcaire. Les quelques fragments de céramique prélevés exhaustivement dans son comblement attestent d'une datation de l'âge du Fer. L'indice reste toutefois totalement isolé. En dépit des extensions de sondage pratiquées aux alentours de cette structure et de l'examen attentif des terres extraites, aucun autre indice archéologique n'a pu être mis au jour (structure ou mobilier). Cet indice - tout isolé qu'il soit et même s'il paraît apporter une faible information d'un point de vue quantitatif et qualitatif - permet toutefois d'alimenter un contexte d'occupation du territoire plus vaste pour la Protohistoire. Le faciès céramique étant tout à fait similaire au corpus mis au jour aux Floux et à La Brangerie (commune de Villognon), lors des diagnostics des phases 52 (étude de Christine Pueyo) (Bats, 2011) et 29 (Pelissier, 2011) et de la fouille réalisée cet hiver (site de La Brangerie) sous la direction de Christine Pueyo, il est assez tentant d'inscrire ce témoin dans ce contexte.

Bénédicte MOUTARDE

Lévêque, 2011

Lévêque S. : *Villognon, Charente (16) LGV SEA 2 - Phase 30 PK 178,0 - PK 179,9*, rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, 2011, 114 pages.

Bats, 2011

Bats J.-C. : *Villognon, Charente (16) LGV SEA 2 - Phase 52 Zone de dépôt de matériaux DED 1 et*, rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, 2011, 90 pages.

Pelissier, 2011

Pelissier J. : *Villognon, Charente (16) LGV SEA 1, Phase 29, PK 0,2 - PK 2,1, Angoulême, Bordeaux*, rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, 2011, 131 pages.

Moyen Âge

PÉRIGNAC (Charente) Le Puy du Rat Fouille préventive

Le site se trouve à la limite ouest de la commune de Pérignac (Charente) au lieu-dit Le Puy du Rat. Il est implanté sur les hauts versants des coteaux dominant la vallée du Né. La phase 23, menée par W. Migeon (Inrap) de septembre à novembre 2010, a permis de mettre en évidence trois sites dont celui de Pérignac pour lequel le SRA a prescrit une fouille archéologique sur 3 200 m². La fouille a permis de préciser et de caractériser le site et de confirmer l'occupation médiévale.

La première phase de l'occupation se caractérise par deux alignements de trous de poteaux parallèles orientés sud-ouest - nord-est. Il pourrait s'agir des vestiges d'un bâtiment

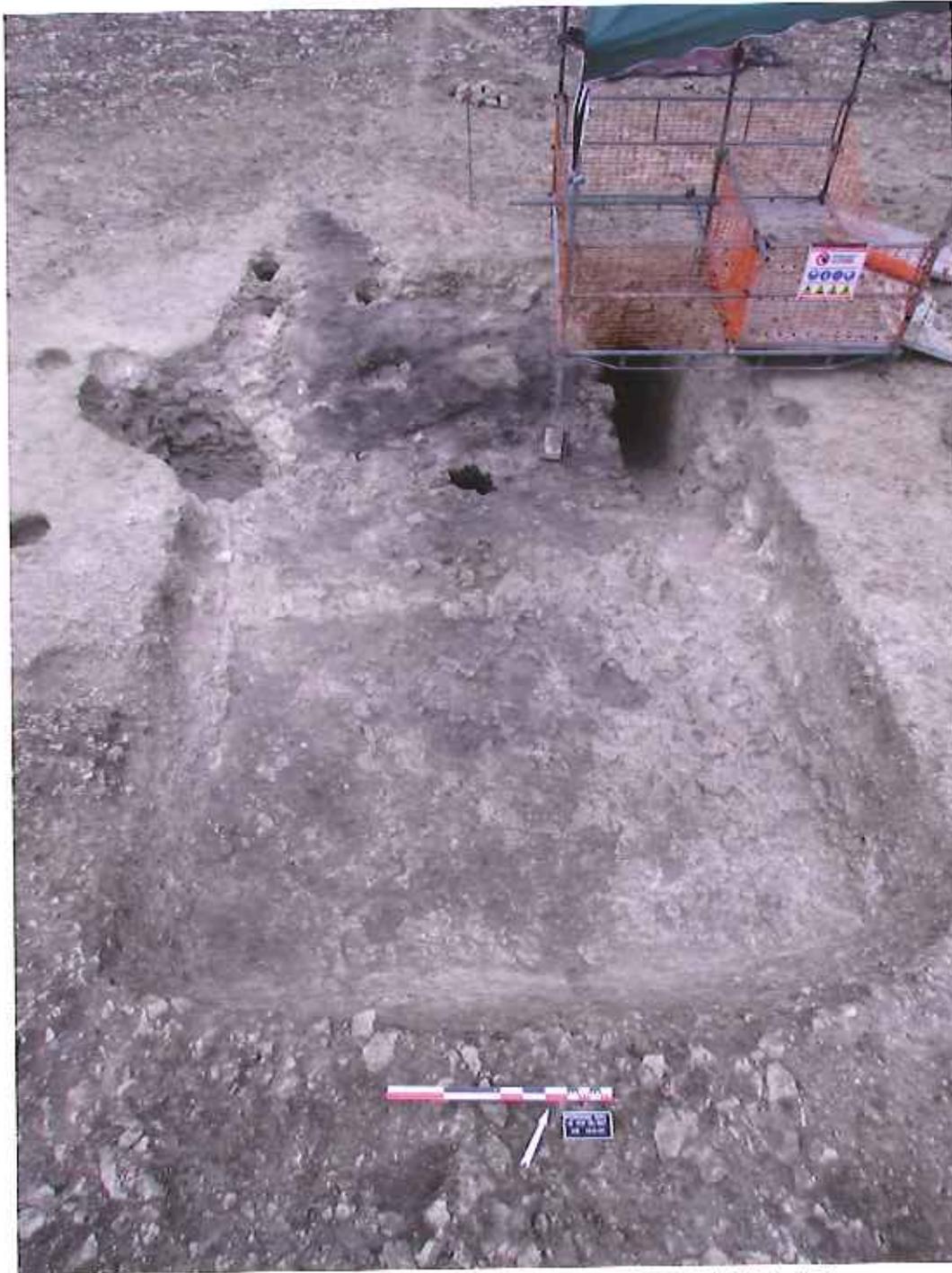
mesurant plus de 100 m² dont la fonction n'a pu être déterminée.



Pérignac, pièce principale du souterrain (Cliché : SRA).



Pérignac, couloir d'accès du souterrain, (Cliché : SRA).



Pérignac, fond de cabane semi-enterrée avec entrée du souterrain (Cliché : SRA).

Ce bâtiment est rapidement supplanté par une unité d'habitation plus importante et plus complexe. Semi-excavée et de plan rectangulaire, on y accède par une entrée en pente douce bordée de quatre trous de poteau dans l'angle nord-ouest. Elle est scindée en deux pièces : l'une accueille un foyer et un silo et pourrait être dédiée à l'espace de vie ; la seconde est légèrement surélevée. Des négatifs de poteaux témoignent de la structure architecturale de terre et de bois de ce bâtiment. Un escalier, installé contre la paroi est, mène à un souterrain de taille modeste doté de nombreux aménagements (niches, conduits, banquettes, fouil-

lures). Cet habitat est donc accompagné d'une annexe de stockage. Un possible fond de cabane voué à l'artisanat, situé au nord-est de l'emprise, vient compléter l'occupation. Plus tard, des silos sont creusés en partie dans les parois du bâtiment qui semble abandonné. Cet ensemble est protégé par un petit enclos très arasé en arc de cercle. Cet habitat s'inscrit dans un réseau parcellaire qui semble perdurer jusqu'à l'époque moderne. Enfin, quelques fosses ont été mises au jour sur l'ensemble de l'emprise de fouille : des chablis, de petits rejets charbonneux et des fosses qui n'ont pu être déterminées ou datées. La fouille a également révélé un mobilier varié mais ténu : vaisselle et vases de stockage des ^{X^e} - ^{XII^e} siècles, de la faune en mauvais état de conservation parmi laquelle on trouve de nombreux micro-vertébrés piégés dans le souterrain, du petit mobilier antérieur à 1250, des fragments de silex utilisés pour des briquets et quelques éléments de terre cuite architecturale très fragmentés.

Cette opération a permis de mettre en évidence une petite occupation caractéristique des habitats dispersés du Sud-Ouest de la France à partir du ^{XI^e} siècle. Elle s'inscrit parfaitement dans l'évolution du territoire blanzacais occupé du Néolithique jusqu'à nos jours.

Les fouilles réalisées sur le

Claire PESENTI

SAINTE-SOULINE (Charente)
Opération de diagnostic - phases 1/24

Cette opération, concernant la commune de Sainte Souline au lieu-dit Chez Migou, a démarré le 2 octobre 2012 et s'est achevée le 10 octobre 2012. Elle a été menée par une équipe de deux archéologues, étoffée ponctuellement d'un topographe.

Quatre-vingt-cinq tranchées ont été creusées. Les ouvertures, effectuées sur un plateau calcaire, affleurant sous les niveaux de labour et dans des vallons secs, ont fourni très peu de matériel. Dans seulement huit tranchées ont été mises au jour des structures anthropiques. Toutefois,

elles n'ont pas pu être datées et semblent plutôt appartenir à la période moderne ou contemporaine. Seuls les vallons secs, du fait de l'enfouissement des niveaux, ont conservé des vestiges plus anciens. Le niveau le plus ancien est une colluvion mêlant charbon de bois et argile rubéfiée, certainement le résultat d'une déforestation liée à la mise en culture à l'époque protohistorique.

Héliène SILHOUETTE

Moyen Âge
Époque moderne

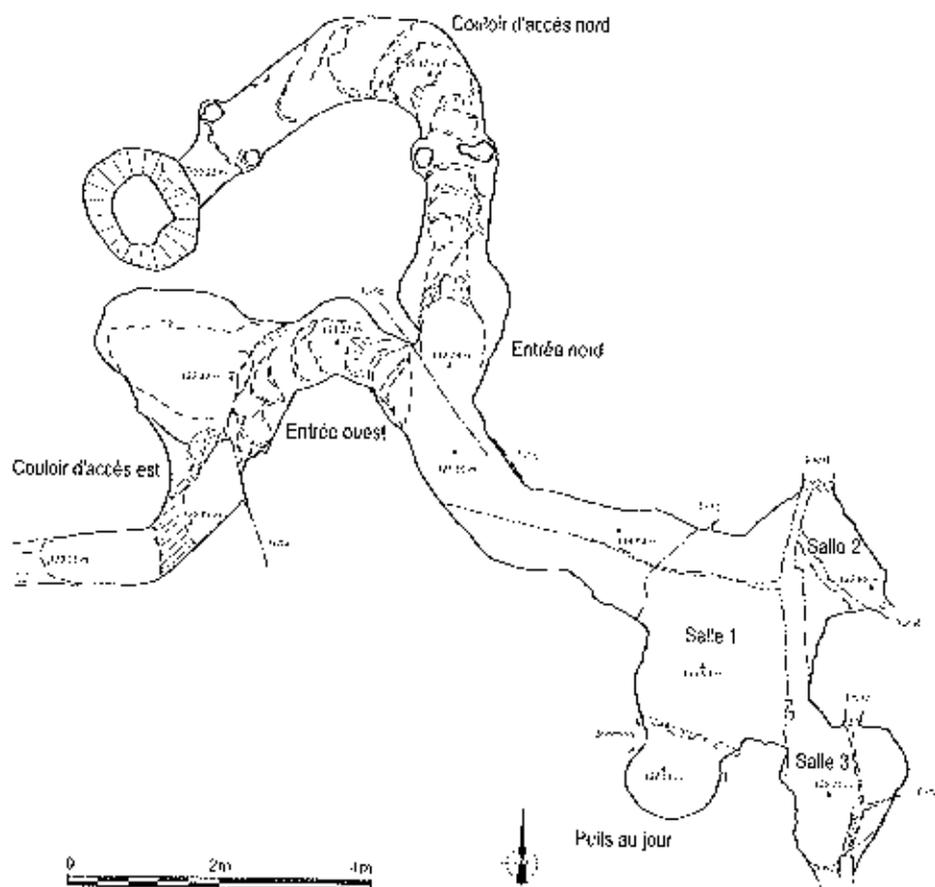
VILLIERS-LE-ROUX (Charente)
La cave à Pintevin
Fouille préventive

Le site de la cave à Pintevin, situé sur la commune de Villiers-le-Roux, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Rufec, était déjà connu des habitants depuis fort longtemps. En effet, le versant septentrional du vallon calcaire séparant

les hameaux de la Salle et le Bois de l'Église renfermait une cavité souterraine appelée le souterrain du Bois de l'Église. Un diagnostic archéologique mené par l'Inrap durant l'automne 2010 avait en outre mis en évidence l'existence d'une occupation médiévale en amont de cette cavité, sur la bordure du plateau dominant le vallon.

Préalablement aux travaux d'aménagement de la ligne LGV Tours-Bordeaux, une opération de fouille préventive mobilisant huit archéologues a été menée sur le site du 20 février au 20 avril 2012, sur une surface de 3 500 m². Bien que le rapport final d'opération ne soit pas achevé, il est dès à présent possible de tirer un certain nombre d'enseignements de la fouille.

La partie du site occupée par la cavité s'est avérée être un lieu d'extraction de calcaire à silex. La fouille a montré un ensemble de deux cellules d'extraction ou carrières à ciel ouvert dont l'une se poursuivait en souterrain. La fosse principale occupe une surface de 25 m de longueur au jour et 10 m en souterrain, pour une largeur de 5 m et une profondeur de 1,5 à 3 m. La seconde cellule, plus petite et circulaire, se développe sur un diamètre de 4 à 5 m pour 1 à 3 m de profondeur. L'étude de traces d'enlèvements laisse apparaître des techniques d'ex-



Villiers-le-Roux, relevé en plan de la cave souterraine et de ses couloirs d'accès (DAO : E. Kammenthafer).



Villiers-le-Roux, carrières à ciel ouvert et porcho d'entrée de l'exploitation souterraine (Cliché : SRA).

traction simples mais efficaces. S'appuyant essentiellement sur les failles et strates préexistantes dans le calcaire, les carriers ont produit des blocs de moyennes dimensions ayant pu servir à la réalisation de moellons ou de petits éléments plus élaborés. L'observation des traces d'outils et moyens techniques employés associée aux datations fournis par les analyses céramologiques et ^{14}C montre une exploitation du site à l'époque moderne voire même au XIX^e siècle. Cette chronologie pourrait certainement être affinée par l'étude du fond d'archives de la série 8S (Archives départementales de la Charente). Malheureusement, cette série est actuellement indisponible à la consultation.

6 m de profondeur, creusé depuis la surface, donne également un accès au souterrain.

L'étude du mobilier céramique montre un assemblage fréquemment rencontré à proximité d'un espace d'habitat. L'essentiel de la céramique correspond à des pots à cuire, avec ou sans anses, ainsi qu'à plusieurs cruches, pichets et deux vases-réserves. Aucun élément ne permet de relier ce mobilier à un statut social privilégié.

L'étude carpologique a mis en évidence la présence de blé, d'orge et d'avoine aussi bien dans les silos que dans la cave souterraine.

Eric KAMMENTHALER et Thierry MORENO

Âge du Fer

BÉDENAC et CLÉRAC (Charente-Maritime)

Opération de diagnostic - phase 118

La phase 118 est un diagnostic complémentaire destiné à une base de maintenance qui longe une partie de la phase 17 réalisée en 2010.

Localisée entre 80 et 92 d'altitude NGF, le relief est assez doux. Ce secteur est extrêmement humide et les sondages ont montré l'existence de nappes phréatiques à faibles profondeurs.

Les sols pléistocènes ne sont conservés que sous forme de lentilles très localisées. La séquence stratigraphique comporte donc essentiellement des sols holocènes.

Au total, nous avons donc ouvert 9 342 m² sur 157 931 m² diagnosticables, soit 6 %.

Sur les 162 tranchées implantées, seules 13 tranchées ont

livré des structures archéologiques.

Le secteur est relativement pauvre en sites archéologiques, ce qui avait déjà été constaté lors des phases de la ligne courante (16 et 17) ; les indices étant le plus souvent isolés et parfois ténus.

Parmi ces indices isolés, deux découvertes importantes sont à signaler ; il s'agit de deux bas-fourneaux dont un exceptionnellement bien conservé (four 1). Ces fourneaux sont destinés à la réduction du minerai de fer (exclusivement) par la méthode dite directe, à écoulement externe de la scorie.

Ces deux structures distantes de 600 m environ, présentent de fortes similitudes, tant dans leur configuration que sur

le plan du contexte : morphologie et mensurations proches, résidus métallurgiques semblables, quasi absence de zone de rejets (amas de scories), présence d'un fossé dans le prolongement de la fosse d'évacuation, emplacement des fours dans les sables rouges ferreux, présence de zones charbonneuses à proximité. Dans ces deux fours, le matériel céramique est quasiment inexistant : seul un tesson de céramique protohistorique a été trouvé dans le four 2.

Des datations radiométriques ont été effectuées dans le four 1. Ces résultats indiquent une fourchette comprise entre 160 et 10 BC avec une mesure moyenne à 50 BC sur la courbe de calibration. Ce four pourrait alors dater de

la fin du second âge du Fer, avec cependant les réserves d'usage concernant l'exactitude de ce résultat, en l'absence d'analyse radiométrique complémentaire ou de tout autre élément datant.

Enfin, dans ce secteur - si l'on considère les indices mis au jour depuis le début des diagnostics sur la LGV - il semblerait que les indices associant des vestiges protohistoriques à du mobilier métallurgique soient récurrents, ces indices étant distants de quelques centaines de mètres.

Mahaut DIGAN

Moyen Âge



La phase 85 concerne une zone complémentaire (zone de stockage de matériaux) sur la commune de Bourses-et-Martron en Charente-Maritime. Le projet, d'une surface de plus de 11 hectares, se situe sur le flanc droit de la vallée du Palais. 52 tranchées ont été réalisées sur l'ensemble des parcelles accessibles. 43 sont négatives tandis que 9 autres ont livré une petite quantité de structures anthro-

piques (n=23) isolées la plupart du temps. Il en ressort toutefois une petite occupation datée du XIV^e siècle au XV^e siècle matérialisée par des trous de poteaux, des fosses et un petit empiérement. Néanmoins, la majorité des structures est non datée.

Nathalie MOREAU

Moyen Âge



La phase 119 est un diagnostic complémentaire sur le site d'implantation de deux dépôts définitifs, qui reprend une partie de l'emprise de la phase 17 réalisée en 2010.

Située entre 72,5 et 82,5 d'altitude NGF, l'emprise se développe sur un replat présentant une surface ondulée, témoin direct de l'activité érosive. Les ondulations se sont formées sur les sols pléistocènes ou directement sur le substrat géologique, reflétant l'effet significatif de l'érosion sur les sols. Les sols pléistocènes ne sont d'ailleurs conservés que sous forme de lentilles très localisées. La séquence stratigraphique comporte donc essentiellement des sols holocènes.

Au total 3 003 m² ont été explorés, soit 44 tranchées réalisées dont 21 positives. Plusieurs traces d'occupation - plus ou moins ténues - de différentes périodes ont été détectées dans les horizons sableux holocènes.

La découverte la plus significative concerne un indice de site médiéval identifié dans la partie est de l'emprise. Au total 27 structures archéologiques se répartissent sur une

surface d'environ 2 400 m². Le niveau d'enfouissement des structures archéologiques est faible (entre 10 et 20 cm). L'arasement de celles-ci est relativement important : ces structures en creux se développent sur de faibles profondeurs (entre 20 et 50 cm). Le matériel céramique permet de rattacher cette occupation au bas Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècles). Associé au mobilier céramique, de nombreux fragments de tuiles au décor spécifique sont probablement des matériaux récupérés pour être utilisés dans le cadre d'aménagements liés à l'assainissement du terrain en vue d'une activité particulière. Ces vestiges correspondent à des structures légères (bâtimens sur poteaux) associées à une activité qui a nécessité l'utilisation d'éléments architecturaux (tuiles) probablement issus d'une occupation de nature plus importante, située en périphérie. Les différentes données semblent indiquer des indices d'habitat plutôt qu'un aménagement agricole.

Mahaut DIGAN

CLÉRAC et SAINT-MARTIN-D'ARY (Charente-Maritime) Opération de diagnostic - phase 87

L'emprise de la phase 87 est constituée de deux entités, l'une se trouvant au sud de la commune de Saint-Martin-d'Ary et l'autre au nord de la ville de Clérac, dans le département de la Charente-Maritime.

Ces parcelles furent diagnostiquées par la réalisation de 78 tranchées, 49 sur le secteur de Saint-Martin-d'Ary et 29 sur celui de Clérac. Au total, 12 ouvertures se sont révélées positives.

Les sondages de la commune de Saint-Martin-d'Ary ont révélé l'ensemble d'un parcellaire se calquant sur celui figurant sur les cadastres napoléoniens. Deux fossés, avares en artefacts archéologiques, sont apparus comme étant la suite de l'enclos protohistorique mis au jour lors du diagnostic de la phase 15.

Une pièce paléolithique isolée et trois fosses contenant du mobilier moderne à contemporain ont aussi été localisées

sur ces parcelles.

Deux fossés s'inscrivant dans le système parcellaire moderne et une fosse de plantation ont été détectés sur l'emprise située sur la commune de Clérac. Un épandage de tuiles antiques et de scories de fer est également apparu, piégé dans une dépression ou une cuvette, sur deux sondages.

Aucune occupation n'a pu être caractérisée puisque les seuls indices observés se présentent sous la forme d'un épandage de tuiles antiques et de scories. Il n'en reste pas moins un élément permettant de supposer qu'une occupation antique est très probablement à proximité de ces parcelles sondées.

Olivier BAILLIF

Âge du Fer

PLIBOUX (Deux-Sèvres) Opération de diagnostic - phase 75

L'aménagement de deux dépôts sur la commune de Pliboux dans les Deux-Sèvres a suscité la prescription d'un diagnostic complémentaire couvrant près de quatre hectares sur une emprise attenante à la phase 33 de diagnostic de la ligne courante déjà réalisée durant l'hiver 2010/2011 sous la direction de Jean-Christophe Bats. À cette occasion, un enclos alors attribué à une occupation de La Tène finale avait été mis en évidence. Une fouille a été prescrite par le SRA de Poitou-Charentes et réalisée par Éveha durant cet hiver.

La mise en œuvre de ce diagnostic complémentaire devait permettre de retrouver une partie de la suite de cet enclos, évaluer son extension et valider ou non la présence de vestige à l'extérieur de l'espace ainsi enceint.



Pliboux, OPD phase 75, vue d'ensemble du drain, possible canalisation du Haut-Empire (Cliché : B. Moutarde).

L'emprise des travaux se situe sur le plateau calcaire de Chaunay à 138 m NGF. Ici, les étages moyens et inférieurs de l'Oxfordien sont caractérisés par des marnes calcaires plus ou moins tendres avec des bancs calcaires décimétriques parfois conservés. Bien que localisé en contexte de plaine, le relief n'est pas strictement monotone puisqu'il est mollement animé par une légère pente versant plus au sud vers les marais de Pliboux. Par ailleurs, la route actuelle (RD 112) - dont le tracé existe depuis au moins 1836, date de l'établissement du cadastre napoléonien - se situe sur une ligne de partage des eaux. Ainsi l'angle nord-est de l'enclos se situe sur une butte tandis que des phénomènes de ruissellement affectent fortement le substrat vers l'ouest et qu'une cuvette marque le terrain plus au sud et présente des argiles imbibées et lourdes.

D'une part, ces observations d'ordre micro-topographiques peuvent permettre de supposer un véritable choix d'implantation pour cet enclos de l'âge du Fer, et d'autre part d'évaluer une activité érosive au sud-ouest jouant sur la qualité de conservation d'éventuels vestiges.

La suite de l'enclos fossoyé a donc été retrouvée permettant de restituer l'emplacement de l'angle sud-ouest et un plan quadrangulaire d'environ quatre-vingt-dix mètres de côté. L'analyse des coupes effectuées dans son comblement renseigne sur le fonctionnement du fossé (emplacement du talus, fonctionnement ouvert, entretien, phase de stagnation, colmatage intentionnel probablement avec les déblais formant le talus...). Par ailleurs, les tranchées de diagnostic n'ont pas permis de révéler d'occupation synchrone

à l'extérieur de l'enclos et l'on constate une faible densité de structures à l'intérieur de celui-ci, pour peu que ce constat soit pertinent au regard de la faible surface de l'enclos concernée par l'emprise du présent diagnostic et sa disposition assez marginale par rapport à l'emplacement de l'habitat principal supposé.

L'ensemble des observations métriques et morphologiques des structures et en particulier des fossés, corrobore les données obtenues à l'issu du diagnostic attenant, de la phase 33 de la LGV (Bats, 2011).

À quelques quarante mètres environ à l'ouest de l'enclos, une possible structure d'adduction d'eau démantelée remontant au Haut-Empire fut mise au jour sur près de dix-huit mètres de long. Cette structure resto isolée et en marge de l'emprise de diagnostic mais l'abondance du mobilier céramique prélevé dans son niveau de démolition atteste d'une occupation importante à proximité immédiate.

De plus, à environ soixante mètres au sud-ouest de l'enclos, une fosse ayant sans doute servi de rejet de structure de combustion et de dépotoir a livré un corpus important de

céramique parfois peu fragmentée (475 tessons) documentant une occupation de la fin du premier âge du Fer probablement érodée et non conservée.

La proximité relative de ces deux structures par rapport à l'enclos, bien que sans lien direct avec ce dernier et en dépit de leur caractère apparemment isolé (apparemment seulement, dans le contexte d'investigation qui est le nôtre) ainsi que leur disposition stratigraphique révèlent sans nul doute une occupation du territoire plus complexe et plus étendue géographiquement et chronologiquement que l'ensemble fossoyé de La Tène finale maintenant précisément identifié.

Bénédicte MOUTARDE

Bats, 2011

Bats J.-C. : *Chaunay, Pliboux et Sauzé-Vaussais, Vienne LGV SEA 2 section Angoulême-Bordeaux - Phase 33 PK 142,5 au 151,7*, rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Béglos, Inrap GSO, 2011, 101 pages.

PLIBOUX (Deux-Sèvres) Les Noël Fouille préventive

Second âge du Fer

Antiquité

L'opération archéologique réalisée au lieu-dit les Noël à Pliboux, dans les Deux-Sèvres, a offert l'opportunité d'étudier partiellement un établissement rural de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine (La Tène D2b et la période augustéenne). La fouille préventive a été réalisée entre le 17 octobre 2011 et le 13 janvier 2012, préalablement à la construction par Lisea Cosea de la LGV-Sea entre Tours et Bordeaux. Le site est implanté à environ 140 m NGF, sur le versant est d'un vallon au fond duquel se trou-

vent des prairies humides et un ruisseau. Le substrat se présente sous la forme de marnes ou de bancs de calcaire d'âge jurassique (Oxfordien) recouvert par un reliquat de paléosol (Bt fersiallitique).

Le diagnostic archéologique réalisé par Jean-Christophe Bats (Inrap), à la mi-janvier 2011, avait permis de mettre au jour deux fossés parallèles orientés est-ouest, espacés d'environ 90 m et mesurant 4 m de large et entre 1,40 et 2 m de profondeur, ainsi que vingt-quatre structures interprétées comme des trous de poteau.

Une aire de fouille de 7 600 m² a été définie, délimitée par les deux fossés découverts lors du diagnostic. Le décapage de l'emprise prescrite a permis de mettre au jour la moitié est d'un enclos, perceptible presque intégralement sur certains clichés aériens de l'IGN, ainsi qu'une vingtaine d'ensembles bâtis.

Structuration de l'établissement

La principale structure mise au jour est la moitié est d'un enclos de plan trapézoïdal, dont la surface interne est estimée à 7 500 m². Une entrée, caractérisée par une interruption du fossé est sur 3,50 m de large, a été découverte. Le côté sud de l'enclos correspond à un fossé d'environ 85 m de long, dont une partie longue de 42,80 m se trouvait dans l'emprise de fouille. Le côté nord mesure environ 105 m de long, dont



Pliboux, Les Noël, vue aérienne du site (Cliché : F. Denis © Balloïde photo).

60,98 m ont été décapés. Le côté ouest, mesurant environ 105 m de long était situé en dehors de l'emprise de fouille. Seul le côté est, où a été mis en évidence un dispositif d'entrée, a été fouillé sur toute sa longueur (44,50 m pour le tronçon situé au sud de l'entrée et 46,2 m pour le tronçon situé au nord de celle-ci).

Les autres structures mises au jour à l'intérieur de l'enclos et à ses abords correspondent essentiellement à des fosses, interprétées comme des trous de poteaux probables ou certains. Une vingtaine d'ensembles bâtis, dont dix-huit présentent un plan cohérent ont été mis au jour. Toutefois, il n'a pas été possible de distinguer différentes phases de construction et d'établir la contemporanéité entre l'enclos et les bâtiments.

Un exemple d'ingénierie hydraulique de la fin de l'âge du Fer

Différents aménagements taillés dans le substrat ont été mis en évidence dans les fossés de l'enclos. Il s'agit de canaux, de dépressions, de plate-formes, d'une rampe, d'un vaste creusement pouvant être interprété comme une citerne, et d'au moins trois barrages et deux bassins. L'utilisation du système des chutes d'eau permet de respecter le dénivelé du terrain tout en conservant de l'eau dans l'en-

semble du circuit. Différents paramètres, comme la pente et les débits, ont été pris en considération pour la réalisation d'un système hydraulique. La fonction de ce dispositif est indéterminée.

Aspects économiques

L'agriculture, l'élevage (porc, bovins, caprinés, basse-cour), la production de lait ou de textiles ont été mis en évidence sur le site. Cependant, l'activité la mieux perçue est la sidérurgie. Les déchets retrouvés correspondent à toutes les étapes de la post-réduction du fer.

Les tessons d'amphores retrouvés dans la couche-dépotoir datée de La Tène D2b proviennent de Dressel 1a et de Dressel 1b, produites sur le littoral tyrrhénien et généralement associées au transport du vin. Les restes d'amphores découverts dans le dépotoir daté de 30 à 10 av. J.-C. appartiennent à des productions de Tarraconaise (Pascual 1 ou de Dressel 2-4) également attribuées au commerce du vin. Enfin, seulement deux tessons provenant d'amphores de Bétique et associées au conditionnement de l'huile, ont été découverts sur le site.

Cyril DRIARD

Antiquité



La phase 73 concerne une zone complémentaire, destinée à l'implantation d'une sous-station. Elle se situe au nord-est de la commune de Rom, au lieu-dit le Pendu.

L'intervention menée sur cette zone a démarré le 22 mai et s'est achevée le 31 mai 2012. Cinquante-et-une tranchées ont été ouvertes.

Le diagnostic archéologique a mis en évidence une occupation, liée à l'extraction de matière première. Cet établissement a livré principalement trois grandes fosses d'extraction, dans lesquelles a été recueilli du mobilier daté du 1^{er} siècle av. – 1^{er} siècle apr. J.-C.

Autour d'elles, sont apparus des trous de poteaux et de petites fosses annexes qu'il n'a pas toujours été possible de caractériser, faute d'éléments. Néanmoins, l'ensemble de ces faits, associé à la découverte de scories de réduction, nous amène à envisager l'existence d'une exploitation de

minéral de fer pisolitique. Cette dernière comprendrait des activités de prospection et d'extraction, avérées par la présence des fosses, et potentiellement des activités de réduction, suggérées par la présence sur place de scories de fond de four. La profondeur relative des fosses d'extraction, leur nombre, ainsi que l'organisation générale des structures témoignent d'une exploitation modeste. Elle pourrait être associée, pour la période romaine, à ces petits établissements de production, pratiquant l'extraction et la réduction de minéral local. Ces activités pratiquées de manière plus ou moins indépendantes jusqu'au 1^{er} siècle, se font par la suite presque exclusivement au profit d'une riche villa ou d'une agglomération secondaire.

Sonia LECONTE

SAUZÉ-VAUSSAIS (Deux-Sèvres)

Opération de diagnostic - phase 76

Une zone de dépôt de matériaux d'un peu moins de cinq hectares a entraîné la prescription d'un diagnostic au lieu-dit La Plaine de Limage à Sauzé-Vaussais. Dix-sept sondages ont été réalisés mécaniquement.

L'opération a permis de révéler d'anecdotiques traces d'occupation contemporaine (fossé parcellaire visible sur le cadastre napoléonien) mais, surtout de livrer quelques artefacts du Paléolithique moyen. Bien que la série récoltée

soit très modeste (treize pièces), elle semble homogène et atteste de la possibilité de nombreux gisements dans le secteur, à la faveur de micro-relief piégeant le mobilier. En effet, les diagnostics des phases 32 et 77 de la LGV SEA 2 ont livré un matériel similaire.

Valérian SANCHEZ

BIARD et POITIERS (Vienne)

Opération de diagnostic - phase 63

La phase 63 a débuté le 11 juin et s'est achevée sur le terrain le 29 juin 2012. Elle a concerné les communes de Poitiers et de Biard situées dans le département de la Vienne, les zones complémentaires DEP 0930, DEP 0943, DEP 0952 soit une surface de 129 232 m².

Localisée sur le versant septentrional du seuil du Poitou, en bordure sud-ouest du bassin sédimentaire parisien, cette emprise archéologique s'insère dans un paysage de plateaux calcaires, aux caractères lithologiques et géomorphologiques distincts, profondément incisés par les vallées du Clain et deux de ses affluents de rives gauches que sont l'Auxance et la Boivre.

Un ensemble de structures (bases maçonnées, trous de poteaux...) formant un porche d'entrée, pouvant être mis en relation avec l'actuel établissement de l'institut Larnay, ainsi qu'un ensemble de fossés se rapportant pour certains au parcellaire actuel et pour d'autres au parcellaire napoléonien ont été mis au jour.

Sur l'ensemble du secteur du porche, le mobilier ramassé : bague en alliage cuivreux avec l'inscription *IHS-Jésus Hominum Salvator* - « Jésus Sauveur des Hommes », fragment de colonnette facettée, fragments de tuiles, poignée en fer et fragments d'ardoises, évoque une chronologie allant du XVI^e au XIX^e siècle voire le XX^e siècle.

Alors qu'on pouvait espérer le prolongement du site médiéval du « Dessus de Larnay », les découvertes archéologiques d'époque moderne n'ont pas été à la hauteur des attentes.

Valérie SANGLAR



Biard, bague en alliage cuivreux (Cliché : V. Sanglar).



Biard, porche d'entrée (Cliché : E. Moizan)

Âge du bronze
Époque contemporaine

BIARD et VOUNEUIL-SOUS-BIARD
(Vienne)
Opération de diagnostic - phase 64

Divisée en deux entités, l'emprise de la phase 64 se répartit sur les communes de Biard et de Vouneuil-sous-Biard. Cette opération a été prescrite, dans le cadre de l'archéologie préventive, en vue de la constitution de zones de dépôts de matériaux.

Les parcelles prescrites sur la commune de Vouneuil-sous-Biard ont été diagnostiquées par la réalisation de 25 tranchées. Ces dernières ont permis la découverte de deux fossés probablement parcellaires et de 15 fosses de plantation chronologiquement indéterminées. Ces structures sont restées vides de matériel archéologique. Les restes d'un bâtiment contemporain, lié au centre équestre de la Gouraudière, ont également été observés.

288 sondages ont été nécessaires pour tester le potentiel archéologique des parcelles situées sur la commune de Biard. Dix d'entre-elles contenaient des vestiges archéologiques. Cinq fossés parcellaires ont ainsi été mis au jour

ainsi que quatre fosses circulaires chronologiquement indéterminées.

Seule une fosse isolée nous a livré du matériel archéologique sous la forme de céramique. Cette dernière est datée de l'Âge du Bronze.

Ainsi les 21 hectares de l'emprise apparaissent sans occupation ancienne marquée. Seule une fosse protohistorique a été localisée dans l'emprise située sur la commune de Biard. Elle nous prouve, tout de même, la fréquentation de cette zone à la période protohistorique. Cette constatation rejoint celle déjà émise lors des diagnostics réalisés en 2010 et 2011 sur le tracé de la ligne LGV où des structures protohistoriques isolées avaient été observées sur l'ensemble des parcelles diagnostiquées.

Olivier BAILLIF

CHASSENEUIL-DU-POITOU
(Vienne)
Opération de diagnostic - phase 59

Le diagnostic archéologique de la phase 59 situé sur la commune de Chasseneuil-du-Poitou, au lieu-dit Frabocef dans la Vienne, correspond à une zone complémentaire de la LGV SEA 2. D'une étendue de 32 226 m², cette petite emprise longe la phase 08, dans sa partie est, qui n'avait livré aucun indice de site archéologique.

Dans ce secteur, la couverture sédimentaire superficielle laisse apparaître le substrat calcaire fin et argileux à de très faibles profondeurs (à partir de - 20 cm). Aucun indice de

site n'a été découvert dans l'emprise ouverte sur presque 10 %. Seules quelques structures isolées ont été identifiées. Parmi elles, signalons une fosse circulaire creusée dans le calcaire sur une profondeur de 3,10 m, non datée chronologiquement en l'absence de matériel archéologique, et qui ne semble pas s'apparenter à une fosse d'extraction de calcaire.

Mahaut DIGAN

Antiquité
Âge du Fer

CHASSENEUIL-DU-POITOU et
JAUNAY-CLAN (Vienne)
Opération de diagnostic - phase 58

L'emprise du projet de la phase 58 se situe à l'ouest des villages de Jaunay-Clan et de Chasseneuil-du-Poitou. Elle se développe sur le plateau calcaire dominant la vallée du Clain, à une altitude de 87 m. D'une superficie totale de 119 959 m², l'emprise réellement accessible au diagnostic s'élève à 104 724 m². Dans cette surface, 34 sondages de plusieurs centaines de mètres de longueur ont été creusés. La surface cumulée de ces sondages, 7 307 m², représente 7 % de la surface à traiter, conformément au cahier des charges.

Dans le secteur, plusieurs sites archéologiques étaient recensés dans la base Patriarche du SRA. Deux sites avec enclos circulaires protohistoriques dont un détruit récemment lors de la construction d'un rond-point (« La Diette » 86115 0041 et « La Bonde » 86115 0034).

Une occupation gallo-romaine (« Chalembert » 86115 0033), ainsi qu'une voie (dont la datation est indéterminée) (« Frabocef » 86062 0017) nettement reconnaissable sur le cadastre napoléonien.

Le diagnostic a permis la mise au jour d'un aqueduc antique reconnu sur 300 m de long, visible dans la topographie ac-



Chasseneuil-du-Poitou et Jaunay-Clan, aqueduc antique (Cliché : V. Sanglar).

tuelle du terrain. Il s'agit d'un aqueduc aux dimensions modestes qui en font un monument de caractère privé. Il est remarquablement bien conservé si ce n'est la couverture qui, sur des tronçons dégagés, avait effectivement disparue, probablement détruite et entraînée par les machines agri-

coles. Ni son point de captage, ni son aboutissement n'ont pu être révélés lors du diagnostic mais la proximité du bourg de Jaunay-Clan, dont nous connaissons désormais plusieurs occupations antiques, nous permet un rapprochement quant à sa destination.

Un enclos fossoyé circulaire de type funéraire a aussi été mis au jour lors de l'intervention en extrême limite de l'emprise.

Ses dimensions sont importantes, 18,40 m de diamètre extérieur, son fossé mesure 1,70 m à l'ouverture pour 0,70 m de profondeur, ce qui est conséquent.

Aucune fosse n'a été identifiée à l'intérieur de l'enclos dans les tranchées réalisées.

Plusieurs tessons de céramique, ainsi que des pièces de silex ont été ramassées dans le comblement supérieur du fossé datant de l'âge du Fer.

Emmanuel MOIZAN et Valérie SANGAR

Âge du Bronze

CHASSENEUIL-DU-POITOU et JAUNAY-CLAN (Vienne) Opération de diagnostic - phase 60

Ce diagnostic porte sur trois secteurs qui bordent la bande roulante de la future LGV SEA sur les communes de Jaunay-Clan et de Chasseneuil-du-Poitou. Ces secteurs sont destinés à recevoir des zones de dépôts. La surface totale prescrite est de 28,7 hectares. Ce sont seulement vingt-sept structures archéologiques qui ont été mises en évidence sur l'ensemble des sondages. Les vestiges se répartissent sur deux des zones. Ils comprennent douze fosses, réparties en deux petits groupes, et huit trous de poteaux datés de l'âge du Bronze ancien, ainsi qu'un enclos circulaire de 14 m de diamètre daté de la Protohistoire sans plus de précision mais pouvant appartenir à la même période. Les vestiges sont datés par le mobilier céramique, peu conséquent mais caractéristique de l'âge du Bronze ancien.

Il pourrait s'agir de deux petites zones d'habitat ou de structures liées à l'exploitation des terres.

Deux fossés, datés de l'époque augustéenne par des fragments d'amphore Dressel 2/4, pourraient correspondre à des fossés de bordure d'une voie de circulation partant de Pontreau, au nord-ouest de Chasseneuil-du-Poitou.

Sept autres fossés ont été observés, ils semblent devoir

être identifiés à des parcellaires précédant le remembrement (époque moderne ou contemporaine).

Frédéric SERGENT



Chasseneuil-du-Poitou, enclos circulaire fossoyé FE6, vue en plan vers le nord (Cliché : F. Sergent).

CHAUNAY (Vienne)
Opération de diagnostic - phase 117

La phase 117 concerne une zone complémentaire, destinée à l'implantation d'une base de vie. Elle se situe à l'ouest de la commune de Chaunay, au lieu-dit Le Champ des Chardes.

Ce territoire s'inscrit au centre d'une vaste plaine qui s'étend de Montalembert à Couhé, bordant le seuil méridional du Poitou. Ce relief naturel résulte de la forte érosion des assises du Jurassique supérieur, formées de calcaires argileux, de calcaires marneux et de marnes.

Le contexte archéologique de tout ce secteur apparaît par-

ticulièrement riche, fort de la présence de deux voies antiques ainsi que de nombreux indices de sites, repérés le plus souvent à l'aide des prospections pédestres et aériennes. L'intervention menée sur cette zone a démarré le 2 mai et s'est achevée le 4 mai 2012. Dix tranchées de cent à cent cinquante mètres ont été ouvertes. Elles n'ont cependant pas permis de révéler la moindre structure archéologique.

Sonia LECONTE

COLOMBIERS et MARIGNY-BRIZAY (Vienne)
Opération de diagnostic - phase 56

Paléolithique

Moyen Âge

Le diagnostic archéologique de la phase 56 correspond à des zones de travaux complémentaires qui s'étalent du côté est et ouest de ce même tracé dans la conjonction sud et nord des phases 13 et 50 sur les communes de Colombiers et de Marigny-Brizay.

L'intervention sur le terrain a été menée du 8 au 26 octobre 2012. Les terrains concernés par l'opération archéologique se situent, en partie, sur la pente d'une butte calcaire culminant à 125 m NGF qui marque la limite sud de la vallée de l'Envigne et, en partie, sur la plaine alluviale du cours actuel de la rivière qui se situe à environ 2,5 km au nord du pied de versant à 80 m NGF.

Sur les 188 481 m² de l'emprise des travaux, 222 tranchées ont été effectuées et couvrent 5,73 %. Cinquante huit d'entre elles ont livré des vestiges et indices archéologiques.

Les découvertes les plus significatives, dans la partie est de l'emprise, constituent un assemblage lithique attribuable en l'état à la fin du Paléolithique inférieur ou au Paléolithique

moyen ancien avec la coexistence de débitage Lovallais et de façonnage spécifique, comme cela avait été également observé pour les phases 13 et 50 du tracé. La mise en place des occupations, leur synchronie ou diachronie et leurs modes de fonctionnement n'ont pu encore être établis avec certitude.

Les autres indices archéologiques correspondent à 84 structures - murs, silos, fossés et fossés - qui se répartissent sur toute la surface de l'emprise. Ces éléments sont peu caractérisés. Les structures en creux, très lessivés, sont certainement liées à des travaux agricoles d'installations proches, elles pourraient être attribuées au haut Moyen Âge (x^e-xi^e siècles) sur la présence de quelques tessons bien caractérisés de cette période. Par ailleurs, certains fossés semblent associés aux limites parcellaires établies durant la période moderne.

Mila FOLGADO

FONTAINE-LE-COMTE (Vienne)
Opération de diagnostic - phase 67

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Fontaine-le-Comte dans la Vienne, aux lieux-dits Les grands Randeaux, La Haute Barberie et La Plaine, concerne une emprise de 166 851 m² de zone complémentaire, en vue du dépôt de matériaux. La méthode a consisté à réaliser des tranchées continues avec deux pelles hydrauliques, chacune munie d'un godet à lame lisse de deux mètres.

Après retrait de la terre végétale par passages successifs, le substrat argileux est apparu à une profondeur d'environ un demi-mètre. Quelques fossés parcellaires figurés sur le cadastre de 1837, ainsi qu'une fosse et trois trous de poteaux non datés ont été enregistrés.

Marie-Claude BAKKAL-LAGARDE

FONTAINE-LE-COMTE et VOUNEUIL-SOUS-BIARD (Vienne)

Opération de diagnostic - phase 66

Le diagnostic archéologique sur la LGV SEA correspondant à la phase 66 portait sur des zones de dépôt et couvrait 433 634 m². Sur les 729 tranchées effectuées, totalisant 14 080 mètres linéaires, seules six se sont avérées positives.

Ces six sondages sont tous localisés dans la zone 4. Deux d'entre eux (294, 364) ont livré chacun un fossé de parcelle. Ces structures sont non datées.

Dans trois autres fossés (278, 344, 347) une petite fosse a été mise en évidence dans chacun d'entre eux. Deux de ces petites fosses pourraient être des restes de foyer. Enfin,

un sondage a livré une céramique entière du premier âge du Fer constituant très certainement un dépôt. Seule la chronologie de la céramique est assurée. En conséquence, il serait très incertain de lui associer les autres structures.

Enfin, la faible densité des vestiges mis en évidence et l'absence d'élément mobilier tant dans les fosses que dans leur environnement ne laisse pas percevoir la probabilité d'une occupation autre que diffuse et très ponctuelle.

Stéphane LÉVÊQUE †

MARÇAY et MARIGNY-CHEMEREAU (Vienne)

Opération de diagnostic - phase 69

La phase 69 est située sur les communes de Marçay et Marigny-Chemereau à environ 5 km à l'ouest de Vivonne dans la Vienne. Sur le projet d'aménagement de 5 dépôts, représentant une surface totale de 156 395 m², 51 tranchées ont pu être réalisées et 22 se sont révélées positives.

L'emprise des dépôts DED 1127-2 et DED 1131-1 se trouvait sur la commune de Marçay et aucun site n'a été mis au jour. Cependant, 15 structures ont été repérées : des petits fossés correspondant à du parcellaire moderne ou contemporain ; des trous de poteaux ainsi que des fosses de tailles diverses, indatables par l'absence de mobilier, sur les deux emprises ; et enfin la présence d'une structure rubéfiée de 2,14 m de diamètre.

Sur l'emprise du dépôt DED 1150-1 de 43 994 m², un fossé de forme quadrangulaire de 4 m de large et de 2,5 m de profondeur matérialise une ferme indigène au lieu-dit du Champs de la Cure. En effet, 60 structures en creux, composées principalement de trous de poteaux se trouvent à l'intérieur de l'espace matérialisé par le fossé précédemment cité. Le mobilier céramique, provenant à la fois du fossé mais aussi des trous de poteaux et fosses, a été daté du III^e et du début du I^{er} siècle av. J.-C. Des fossés parcellaires modernes ou contemporains ainsi que quelques fosses, probablement liés à l'occupation protohistorique, complètent l'ensemble des structures mis au jour sur cette emprise.

Au sud ouest de l'emprise du dépôt DED 1151-1 (33 990 m²), aux lieux-dits la Bruère et les Vignes du Haut, une occupation a été identifiée. Composée de structures en creux de type trous de poteaux et fosses de tailles diverses, elle se trouve, dans sa partie la plus au sud, sous environ 1 m de colluvions. Quelques structures ont pu être fouillées. Un seul tesson a été trouvé pour dater cette occupation. Il se

trouvait dans une structure rubéfiée de 2 m de long, 80 cm de large pour une profondeur de 28 cm. Cette datation correspond à la transition entre la Protohistoire et l'Antiquité. En l'absence d'informations plus précises, aucune datation exacte ni aucune fonction ne peuvent être attribuées à cet ensemble de structures. Comme cela avait été le cas précédemment, des fossés parcellaires ont été repérés dans plusieurs tranchées.

Les résultats obtenus sur le diagnostic de la phase 69 de la LGV SEA, sur l'emprise des dépôts DED 1150-1 et DED 1151-1 sont à mettre en parallèle avec ceux obtenus sur la phase 35.

À seulement 260 mètres plus sud, au lieu-dit Champ de Balezand, un bâtiment antique, très probablement une *villa* ainsi qu'un aqueduc ont été identifiés.

Laurent VILLAVERDÉ



Marigny-Chemereau, le Champs de la Cure, fossé de 4 m de large et de 2,5 m de profondeur de la ferme protohistorique (Cliché : L. Villaverde).

MARIGNY-BRIZAY (Vienne)
 Les Champs de la Grenouille
 Fouille préventive

Localisée à 20 km au nord de Poitiers et à 15 km au sud de Châtelleraut, la commune de Marigny-Brizay occupe la partie septentrionale du département de la Vienne. Traversé par le tracé de la phase 13 de la LGV SEA, le lieu-dit Les Champs de la Grenouille a fait l'objet d'un diagnostic dirigé par Sophie Defaye (Inrap). Cette opération a révélé la présence de bâtiments gallo-romains, conduisant le SRA de Poitou-Charentes à proscrire une fouille préventive sur une surface de 1 750 m². Confiée au bureau d'études Éveha, celle-ci a eu lieu du 26 mars au 15 juin 2012 et a finalement porté sur une superficie de 2 054 m² en raison de la découverte de vestiges supplémentaires. Elle met en évidence l'évolution du site au cours des trois premiers siècles de notre ère.

Une ferme gallo-romaine précoce

Les vestiges les plus anciens constituent un enclos d'environ 50 m de large et dont la superficie dépasse 1 509 m². Ils matérialisent un établissement bordé par un fossé aux parois inclinées et à fond plat, atteignant 2,55 m d'ouverture et 1,14 m de profondeur. Seules les sections sud, est et nord de cette structure sont comprises dans les parcelles étudiées et ses dimensions globales sont donc méconnues. Le fossé recoupe le substrat naturel composé d'argiles, de sables et de grès du Cénomaniens. La nature de ses comblements inférieurs suggère un fonctionnement ouvert. À l'inverse, le comblement supérieur traduit un remplissage volontaire intervenant à partir de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère.

À cette première phase d'occupation se rattache vraisemblablement un bâtiment situé dans la partie sud de l'enclos (bâtiment II). De plan rectangulaire, cet édifice s'étend sur 67 m². Il est fondé sur un remblai de nivellement en respectant le tracé défini préalablement par des petits fossés de drainage. Il est délimité par quatre solins en grandes dalles de silex, sur lesquels s'élevaient probablement des parois en matériaux périssables. Une cloison interne présentant les mêmes caractéristiques subdivise cet ensemble en deux pièces de 43,40 m² (salle 6) et 12,60 m² (salle 7). Le sol associé a été soigneusement aménagé. Il s'agit d'un cailloutis calcaire lié au mortier de chaux et disposé sur un radier composé de plaquettes calcaires et de quelques fragments d'amphores posés sur chant. Il est par endroit perturbé par des racines d'arbres et, semble-t-il, également par des creusements volontaires.

Peu abondant, le mobilier mis au jour suggère de dater cette occupation de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère. Aussi l'enclos et cette structure d'habitat appartiennent-ils vraisemblablement à une « ferme gallo-romaine précoce », selon l'expression utilisée par J.-L. Collard. L'ensemble paraît être abandonné pendant près d'un siècle, avant de connaître d'importants remaniements.

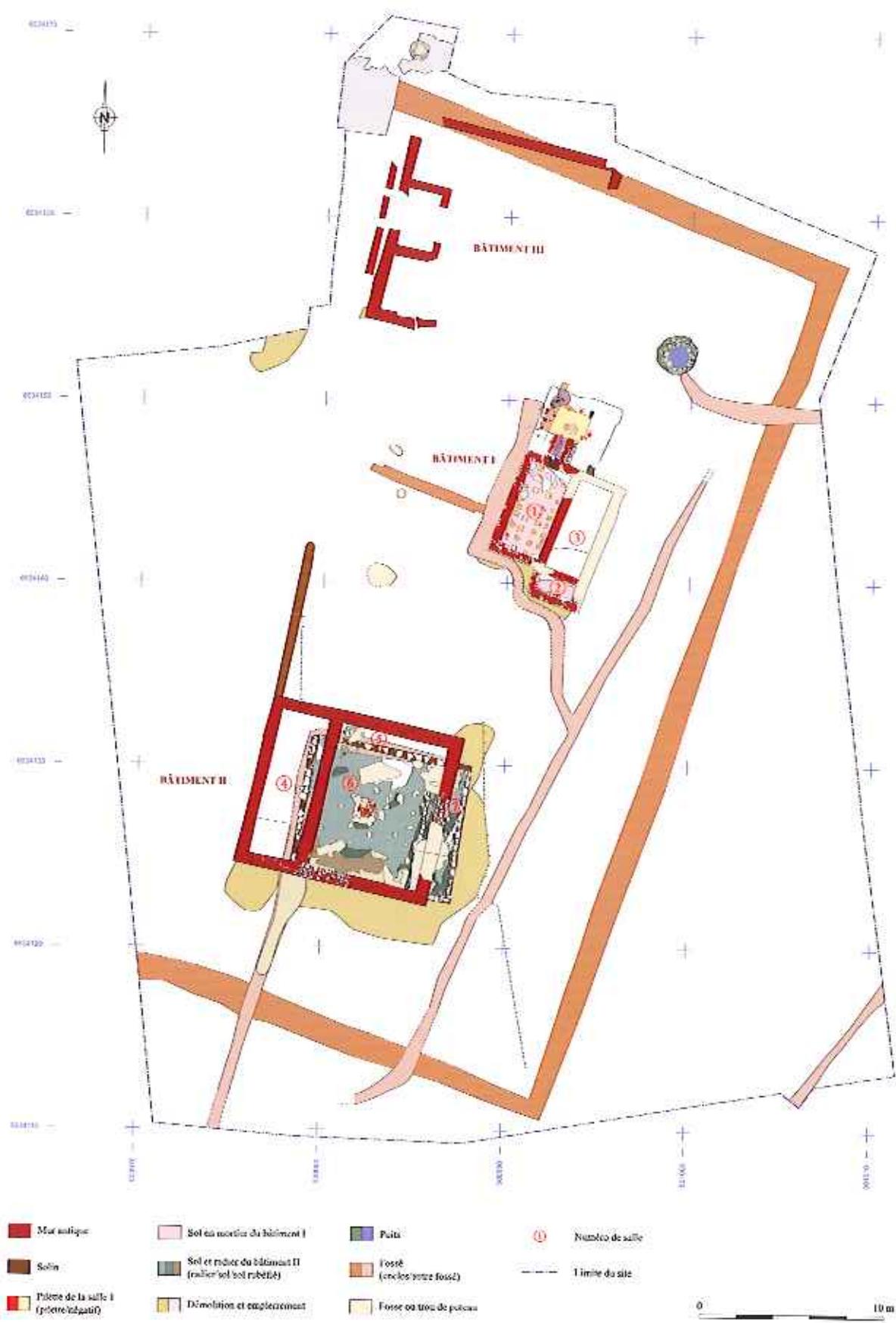
Une villa à pavillons alignés des II^e et III^e siècles

Trois édifices occupés au cours du III^e siècle, voire peut-être dès le II^e siècle, forment des composantes d'une villa gallo-romaine. Au sud, le bâtiment II est considérablement modifié. Il est reconstruit selon le même type de plan mais cette fois-ci inversé et décalé de près d'un mètre vers l'ouest. De plus, sa surface est portée à près de 100 m². Il est divisé en deux salles de dimensions inégales, la salle 4 à l'ouest (21 m²) et la salle 5 à l'est (48 m²). Il dispose dorénavant de maçonneries fondées profondément et qui recourent les constructions du premier état. Le sol contemporain de cette transformation n'est pas conservé et seuls quelques niveaux de démolition semblent s'y rattacher. L'édifice correspondrait à un bâtiment de stockage ou à vocation artisanale.

Un mur supplémentaire orienté nord-est - sud-ouest vient s'appuyer contre cette construction dans l'alignement de sa façade ouest. Son tracé n'est pas entièrement conservé, mais la section d'une maçonnerie découverte au nord du site marque sans doute son prolongement. À cet endroit, il borde un bâtiment carré de 11,60 m de côté, en partie fondé sur le comblement supérieur de la section nord de l'enclos (bâtiment III). La façade ouest de cette construction est alignée avec celle du bâtiment II, suggérant ainsi une composition d'ensemble organisée. Elle est pourvue d'un porche central ménageant une entrée de 2 m de large. Ce plan rapproche cet édifice des bâtiments dits « standardisés » élevés dans la *pars rustica* de nombreuses villas et qui paraissent avoir servi à la fois d'habitation et de lieu de travail (pour certaines activités du moins). Aucun niveau de sol n'a été préservé dans ce secteur très arasé. Par ailleurs, plusieurs zones empierrées dégagées au nord de l'emprise servaient probablement à viabiliser des accès ou chemins.

À l'est du site apparaît un petit établissement thermal privé (bâtiment I) daté du III^e siècle. Il est composé de trois salles de plan rectangulaire occupant une surface totale d'environ 42 m². Situé à l'extérieur, mais à l'abri des vents dominants, un foyer (*prae-furnium*) alimentait un système de chauffage par le sol. L'air chaud se diffusait sous le sol de la salle 1, entre quatre rangées de pilettes carrées soutenant un sol suspendu (*suspensura*) aujourd'hui disparu. Il devait remonter le long des parois à travers des conduits rectangulaires (*tubuli*). À l'est, la salle 3 n'a pas conservé de traces d'aménagements intérieurs. Il s'agit peut-être d'un vestibule ou d'une pièce tiède (*tepidarium*). Elle ouvre au sud sur la salle 2 qui, de faibles dimensions et dotée d'un revêtement étanche, accueillait une baignoire ou un bassin.

Les matériaux de construction et de décoration habituellement employés dans ce type d'édifice (fragments de *tubuli*, de briques-claveaux, d'enduits peints, etc.) ont été mis au jour dans les niveaux de démolition et dans le comblement d'un puits situé à quelques mètres au sud-ouest. Ces contextes de découverte renvoient ainsi au démantèlement



Marigny-Brizay, les Champs de la Gronouille, plan de masse (DAO : F. Locondrier, É. Guillomenot et A. Nadaou © Éveha, 2012).



Marigny-Brizay, les Champs de la Grenouille, vue aérienne des bâtiments I et II (Cliché : © DND Infrarouge, 2012)



Marigny-Brizay, les Champs de la Grenouille, poulics retrouvées au fond du puits (Cliché : A. Nadeau).

des édifices antiques. Le puits a un diamètre interne compris entre 0,90 et 1,20 m et il est conservé sur une profondeur de 4,35 m. Il est entouré d'un conduit maçonné, essentiellement élevé en grande dalles de silex, qui repose au fond sur le socle rocheux. Son remplissage rapide a fourni un mobilier attribué au III^e siècle. Il contient notamment des éléments en bois provenant du système de levage du puits.

L'abandon du site intervient dans le courant du III^e siècle, parallèlement au démontage partiel des matériaux de



Marigny-Brizay, les Champs de la Grenouille, puits (Cliché : A. Nadeau).

construction, voire à la réoccupation du bâtiment II. Les parties restantes de ces constructions sont ensuite scellées par des dépôts naturels mêlant limons et sables. Les études et analyses actuellement en cours permettront d'affiner les interprétations et datations de ces vestiges, d'évoquer les activités pratiquées en ces lieux et le contexte naturel dans lequel s'inscrit cette implantation.

Antoine NADEAU et Élise SARRAZIN

Moyen Âge

MARIGNY-BRIZAY (Vienne) La Renferme Fouille préventive

La fouille préventive qui a eu lieu entre juin et septembre 2012 sur le site de La Renferme à Marigny-Brizay fut une nouvelle fois l'occasion de fouiller des sites d'habitat médiéval mettant en relation des vestiges de surface et des souterrains. Toutefois, quelques artefacts archéologiques laissent présager une occupation plus ancienne sur une partie du site et aux alentours.

L'habitat mis en évidence sur le site est une occupation rurale et agricole sous la forme d'enclos limités par des fossés et intégrant principalement des silos. L'enclos le mieux conservé occupe une surface de 1 800 m² au nord de l'emprise. Il est bordé par un fossé se scindant par endroits en deux. C'est au sein de cet habitat qu'une aire d'onsilage regroupe une soixantaine de silos. Le sud de l'emprise est occupé par des structures fossoyées dispersées, une concentration de vestiges bâtis en dur et un souterrain au sud-est. Les vestiges fossoyés démontrent que les habitants construisaient en matériaux périssables même si quelques fragments de mur ont été découverts sur une toute petite emprise. Les silos sont de formes homogènes, la cuve étant la plupart du temps piriforme à fond plat, les pierres de fermeture se trouvant même parfois dans les unités colmatant les silos.

Le substrat géologique constitué de sable et de molasse ne laissait pas présager la présence de vestiges souterrains.

En effet, la plupart des souterrains associés à des habitats connus dans la région ont été percés dans du calcaire. Cependant, sur une emprise de 22 000 m² environ, ce sont six ensembles souterrains qui ont été fouillés et étudiés. La fouille des puits, des accès, des galeries de circulation et des salles, couplée avec une étude minutieuse des traces d'outils permet de mieux comprendre les méthodes et les dynamiques de percement. Les techniques de percement mettent en œuvre un outillage adapté, certainement emmanché, avec un fer pointu ou en forme de tranchant dont la largeur varie de 2,5 cm à 5-6 cm.

Quatre de ces souterrains sont circonscrits à l'intérieur de l'enclos, quasi rectangulaire de 1 800 m² occupant le nord de l'emprise, sans que ni les galeries, ni les salles ne se trouvent au-delà des fossés limitant l'enclos en surface. Leurs vocations sont plutôt associées à un usage de stockage et de refuge. Les salles et galeries ont des volumes importants. Ils sont accessibles à partir de puits de section carrée mesurant de 2 m à 2,50 m de côté ou à partir de couloirs d'accès. Des sondages ont notamment permis de découvrir qu'un puits à eau, percé depuis la surface, était également accessible depuis une salle souterraine. Au nord de l'emprise et de l'enclos de 1 800 m², une galerie abandonnée en cours de percement démontre que les salles



Marigny-Brizay, La Renferme, plan (DAO : G. Bonnamour).



Marigny-Brizay, La Ronfomé, fouille des accès et d'une salle effondrée de l'un des souterrains (Cliché : © Arkémina).

et galeries sont percées à partir de puits étroits qui peuvent par la suite être utilisés pour l'aération ou comme accès. Des niches à lampe régulièrement réparties permettent aux ouvriers de s'éclairer au fur et à mesure de l'avancement. Les fronts de taille démontrent que l'avancement se fait par passes successives de quelques centimètres dans le prolongement des galeries, ces dernières étant dimensionnées en une seule fois. Toujours au nord de l'emprise, un ensemble souterrain remarquablement conservé a fait l'objet

d'une fouille et d'une étude approfondie ainsi que d'un relevé en trois dimensions à vocation patrimoniale et scientifique.

Au sud de l'emprise, un souterrain, percé à travers de la molasse et dont le plafond a disparu, a également fait l'objet d'une fouille dans son intégralité. Il est constitué d'une galerie donnant accès à des alcôves et à une petite salle. Des restes de mur bâti en pierres sèches barrant la galerie ont été retrouvés. Le couloir d'accès depuis la surface est recoupé par une cellule semi-enterrée dans laquelle se trouvaient des silos et à proximité de fondations en pierre. Une aire d'onsilage a été localisée et fouillée en surface à proximité de ce souterrain.

Le mobilier céramique récolté comme les datations absolues démontrent que le site était occupé dès les VII^e-IX^e siècles et entre les X^e et XIII^e siècles. Les souterrains sont eux utilisés dans une période s'étalant entre les X^e et XIII^e siècles. La céramique est principalement représentée par des pots de stockage. Des

pointes de flèches, de lances et une faucille constituent le mobilier métallique découvert au moment de la fouille. Des fragments d'objets en verre ont également été retrouvés dans le comblement d'un silo. Le site paraît avoir été abandonné avant la fin du Moyen Âge, les occupants ayant déserté les lieux.

Gérald BONNAMOUR, Aurélie TASSIN et Florian LELEU

MARIGNY-CHEMEREAU (Vienne)

Opération de diagnostic - phase 70

Localisée sur la commune de Marigny-Chomereau, la phase 70 correspond à quatre dépôts définitifs (DED 1161-1, DED 1162-2, DED 1170-1 et DED 1171-2) localisés le long des phases 34 et 35 préalablement diagnostiquées et qui n'avaient livré que de fugaces indices d'occupations. Le

diagnostic des quatre dépôts de la phase 70 s'est révélé négatif.

Stéphane LÉVÊQUE † et Isabelle KÉROUANTON

MIGNÉ-AUXANCES (Vienne)

Opération de diagnostic - phase 61

Les 118 tranchées réalisées sur les 69 656 m² affectés à la construction de LGV sur la commune de Migné-Auxances aux lieux-dits Chardon-Champ et La Rivardière n'ont livré aucun vestige archéologique. En dépit de sites connus (cimetière médiéval et habitat protohistorique) révélés lors de phases de diagnostic antérieures réalisées à proximité de

notre opération, l'expertise n'a mis en évidence aucun gisement ancien préservé et susceptible d'être détruit par l'aménagement précité.

Laure-Amélie LELOUVIER

**MIGNÉ-AUXANCES
et POITIERS (Vienne)**
Opération de diagnostic - phase 62

La future implantation de deux zones de dépôts définitifs, d'une totalité de sept hectares et demi, a entraîné la prescription d'un diagnostic au lieu-dit Les Cosses à Migné-Auxances et La Garde à Poitiers. Treize sondages ont été réalisés sur la première zone et dix sur la seconde. La première zone n'a livré que quelques traces d'occupation contemporaine (une carrière, un fossé de drainage et un chemin empierré).

Sur la seconde zone, un fond de site (0,45 m de conservé) contenant du mobilier (céramique, amphore) témoigne de la présence d'un site protohistorique. L'analyse du mobilier permet d'attribuer le comblement de cette structure à la seconde moitié du second siècle avant notre ère (Tène finale).

Valérien SANCHEZ

PAYRÉ (Vienne)
Opération de diagnostic - phase 72

Ces sondages ont été réalisés dans le cadre de la phase 72 située sur la commune de Payré (Vienne) ; 45 sondages ont été réalisés sur une surface supérieure à 4 hectares. La stratigraphie est parfaitement homogène sur les 600 m du transect nord-sud du diagnostic, elle se compose d'une couche végétale (quaternaire) de 0,20 à 0,30 m de puissance recouvrant une couche d'argile rougeâtre à rouille contenant ou pas des inclusions de pisolites ferrugineuses sur au moins 0,90 m de profondeur (tertiaire). Le diagnostic est globalement négatif hormis la découverte

d'un petit fossé, vraisemblablement parcellaire (orientation est-ouest). Par ailleurs, malgré l'existence avérée de plusieurs ferriers découverts par prospection dans le secteur proche de la phase 72 et bien que des blocs concrétionnés composés de pisolites ferrugineuses ont été observés vers la ferme de la Forrière, aucun indice d'activité lié à une activité métallurgique n'a été découvert.

Jean-Michel MARTIN

POITIERS (Vienne)
Opération de diagnostic - phase 123

Les 221 sondages effectués sur la phase de diagnostic 123 correspondant à des zones de début sont situés sur un plateau calcaire recouvert d'une fine couche de terre végétale.

Le résultat de la totalité de ces 221 sondages s'est avéré négatif.

Stéphane LÉVÊQUE †

**SAINT-GENEST-D'AMBIÈRE et
SCORBÉ-CLAIRVAUX (Vienne)**
Opération de diagnostic - phase 55

La phase 55 soumise au diagnostic archéologique et située sur les communes de Saint-Genest-d'Ambière et de Scorbé-Clairvaux dans la Vienne, est divisée en quatre zones. Au total, 73 tranchées ont été réalisées sur l'ensemble des parcelles concernées ; plus de 22 hectares ont ainsi pu être diagnostiqués.

Le contexte géologique traversé est assez monotone et caractérisé par des sables ; le cadre géographique est celui de la vallée de L'Envigne. Une seule structure archéologique

est attestée sur l'ensemble des terrains. Le mobilier recueilli dans le comblement est en petite quantité et appartient à la période antique.

La présence d'artéfacts lithiques épars corrobore les découvertes anciennes et récentes effectuées dans cette région mais ne permet pas de déterminer et de focaliser précisément une occupation.

Emmanuel MOIZAN

SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS et THURÉ (Vienne)

Opération de diagnostic - phase 54

L'emprise de la phase 54 est située sur les communes de Thuré et de Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers. Les parcelles sont divisées en deux entités, l'une au sud conjointement sur les communes de Thuré et de Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers et l'autre au nord sur la commune de Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers.

Le secteur, sur les communes de Thuré et Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers, fut diagnostiqué par la réalisation de 29 tranchées. 13 se sont révélées positives. Ces dernières ont permis la découverte d'un grand nombre de fosses de



Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers, entrée du souterrain de l'occupation médiévale nord (Cliché : O. Baillif)

plantation modernes à contemporaines et de réseaux de fossés, répertoriés sur le cadastre napoléonien. Seule une petite fosse ompierrée, apparue de manière isolée, présente une chronologie médiévale.

Bien que sans occupation ancienne marquée, ce secteur livre tout de même des indices ténus, sous la forme d'épandage de mobilier. Ils nous indiquent de possibles occupations protohistorique et médiévale dans les environs immédiats de ces parcelles diagnostiquées. Le diagnostic de la phase 3 n'a-t-il pas découvert une occupation protohistorique au lieu-dit Les Sarries, située au sud de l'emprise ?

Le potentiel archéologique des parcelles situées sur la commune de Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers a été testé par l'ouverture de 200 sondages. 74 d'entre eux contenaient des vestiges archéologiques.



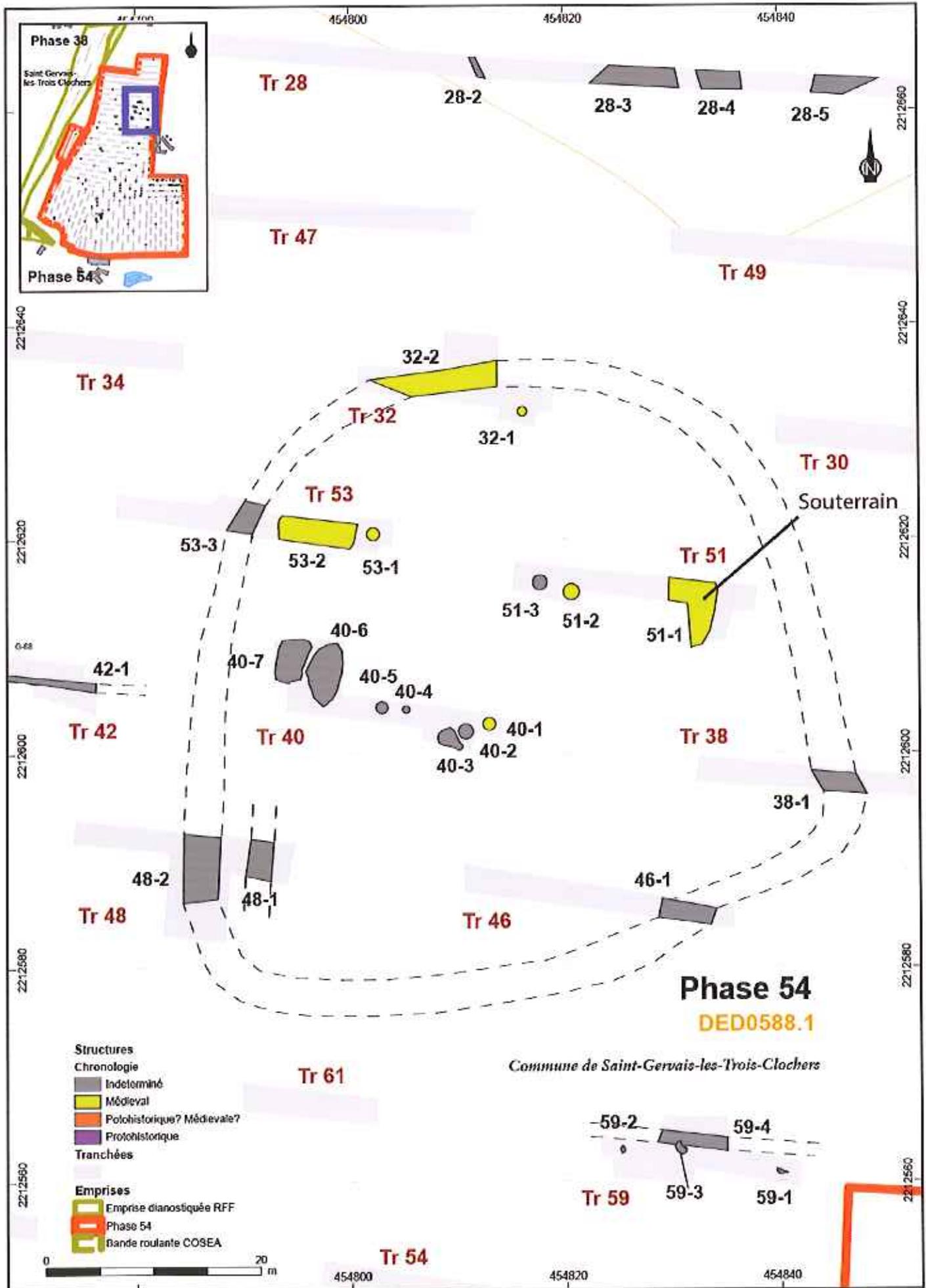
Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers, silo de l'occupation médiévale sud (Cliché : O. Baillif)

Une occupation protohistorique, probablement datée de l'âge du Bronze final, a été mise au jour sous la forme d'un petit bâtiment sur poteaux dans la moitié nord du terrain et d'une forte concentration de structures sur une large bande allant du centre jusqu'aux limites est de l'emprise. Cette implantation se matérialise par 91 trous de poteaux, 12 fosses et 9 portions de fossés. Ces derniers délimitent un espace de 22 000 m² dans lequel se développe cette occupation, où quelques plans de bâtiments semblent se dessiner.

À côté de ce site protohistorique, deux ensembles cohérents de vestiges médiévaux se concentrent dans le nord et le sud de l'emprise. Tous deux datés du Moyen Âge classique (X^e-XIII^e siècles), ils se présentent avec un agencement similaire : un enclos fossoyé circulaire de grandes dimensions circonscrit un espace dans lequel se développe un réseau souterrain enserré dans une aire d'ensilage.

Le reste de l'emprise est parsemé de structures isolées, fosses et silos.

Cette opération de diagnostic a ainsi mis au jour une dense occupation de l'âge du Bronze dans le Poitou, où celles-ci apparaissent relativement rares. Les deux ensembles médiévaux ne sont pas sans rappeler les sites récemment découverts dans cette zone géographique, comme le site de La Boutelaye sur la commune voisine de Saint-Genest-d'Ambière. Ils illustrent l'émergence au Moyen Âge classique d'une nouvelle organisation de ce territoire en plein essor et enrichissent notre connaissance de la trame féodale et par leur configuration pourront, à terme, aider à définir le mode de gestion de ce territoire entre lieu agricole, lieu d'habitat et lieu de pouvoir.



Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers, plan de l'occupation médiévale nord (SIG : D. Billon).

VOUNEUIL-SOUS-BIARD (Vienne) Opération de diagnostic - phase 65

La phase 65 située sur la commune de Vouneuil-sous-Biard concerne une zone complémentaire d'une surface de 160 894 m². Localisé sur le versant septentrional du seuil du Poitou, en bordure sud-ouest du bassin sédimentaire parisien, le terrain situé au sud du bourg du village s'insère dans un paysage de plateaux calcaires, aux caractères lithologiques et géomorphologiques distincts, profondément incisés par la rivière La Boivre.

Sur le secteur, la terre végétale recouvre presque directement les altérites, qui contiennent des silex, ou bien encore des graves.

Contiguë à la zone 7 de la phase 37 du tracé linéaire de la LGV-SEA, le diagnostic n'a permis de mettre au jour qu'une série de fossés du parcellaire récent ainsi que de multiples drains, modernes eux aussi.

Valérie SANGLAR

Antiquité

VOUNEUIL-SOUS-BIARD (Vienne) Le Bois de la Queue du Renard Fouille préventive

Le diagnostic archéologique réalisé en janvier 2011 sous la direction de Nadine Béague de l'Inrap avait mis au jour un tronçon de l'aqueduc de Fleury dans le Bois de la Queue du Renard à Vouneuil-sous-Biard (Béague, 2011). Suite à cette découverte, le SRA de Poitou-Charentes a prescrit la réalisation d'une fouille préventive qui s'est déroulée entre le 2 avril et le 25 mai 2012 sous la direction d'Éric Philippe du bureau d'études Éveha.

L'aqueduc de Fleury, le plus long des aqueducs de Poitiers, a fait l'objet de descriptions depuis les années 1830, complétées par une notice publiée en 1854 par M. Duffaud (Duf-

faud, 1854) à l'occasion d'un projet de réutilisation des aqueducs antiques pour approvisionner Poitiers en eau. Ces travaux ont permis d'établir un certain nombre de caractéristiques des adductions de Poitiers. Pour l'aqueduc de Fleury, M. Duffaud décrit un conduit de section trapézoïdale, en majorité enterré et construit en béton coffré, qui parcourt près de 25,5 km avec une pente moyenne s'établissant à 0,123 m/km. Ces données ne sont pas sans soulever un certain nombre d'interrogations, notamment sur la mise en œuvre et le fonctionnement d'un tel conduit.

Fonctionnant sur le principe de l'écoulement gravitaire, le



Figure 2 : Vouneuil-sous-Biard, vue aérienne de la fouille de l'aqueduc (Cliché: A. Ollivier).

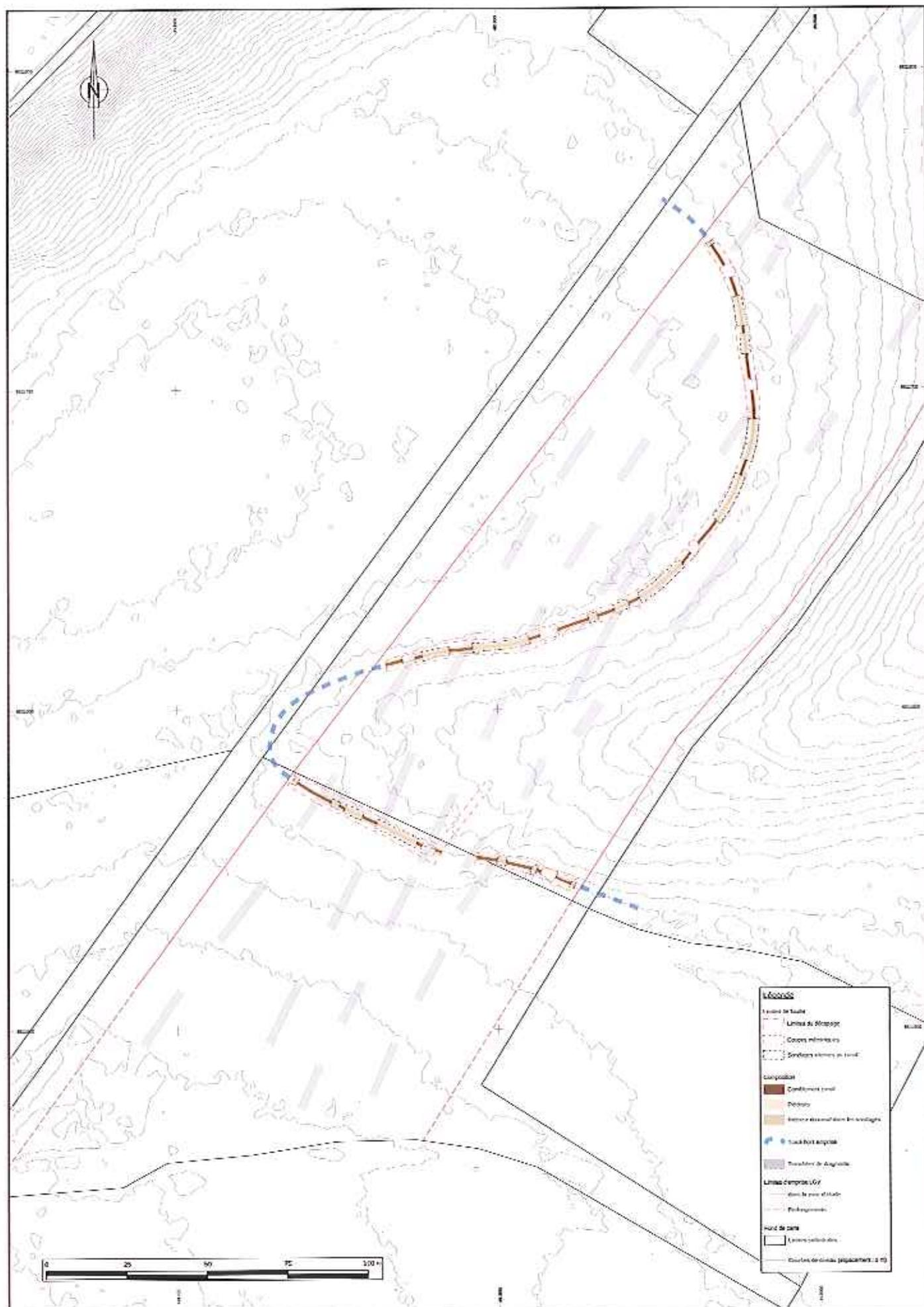


Figure 1 : Vouneuil-sous-Biard, plan de la fouille (DAO : É. Guillemont, G. Rousset et É. Philippe).

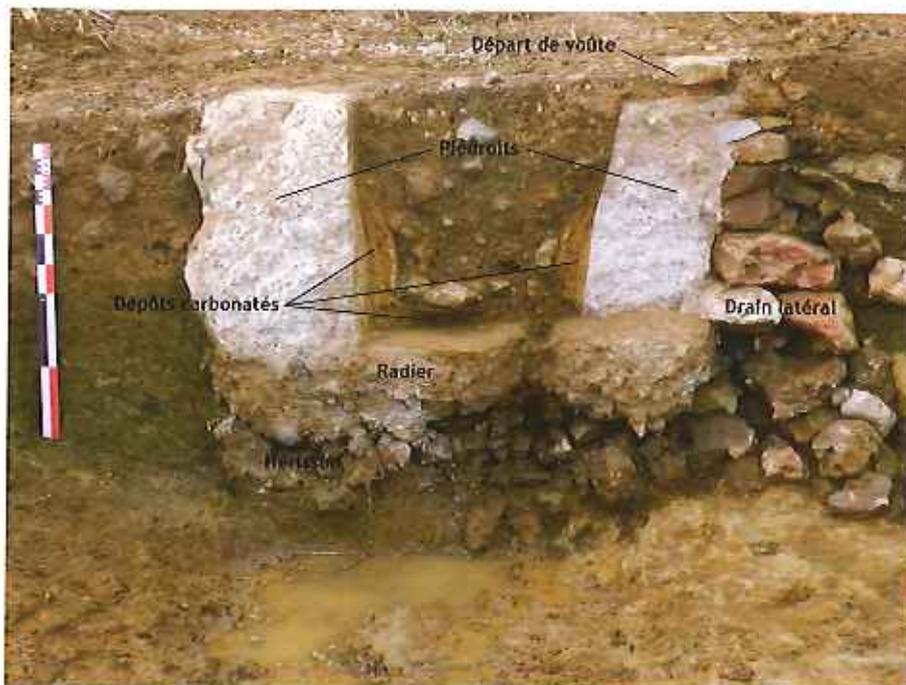


Figure 3 : Vouneuil-sous-Biard, vue de l'aqueduc en coupe (Cliché : E. Philippe).

tracé de l'aqueduc est tributaire de la topographie ; il sillonne donc le paysage selon les courbes de niveau. Dans le Bois de la Queue du Renard, le tronçon étudié de l'aqueduc de Fleury, long d'environ 300 m, contourne à flanc de versant à la fois un point haut et une dépression (figure 1). Le fond du canal s'y établit autour de la cote 115 selon une pente très faible, avec même quelques contrepentes.

Le fond de l'aqueduc est constitué d'une chape de béton coulée sur un hérisson de pierres qui tapisse le fond de la tranchée d'installation (figure 3). Sur cette chape, les parois du canal ont été coulés successivement au moyen de coffrages et un fin enduit de mortier de tuileau parfaitement lissé recouvrait l'intérieur du canal.

La couverture du canal était cintrée et composée de pierres de calcaire grossièrement équarries liées au mortier de tuileau. L'extrados était recouvert d'une couche de mortier de chaux taloché incluant des granulats afin de garantir l'étanchéité du conduit. Dans ce secteur, la couverture a fait l'objet d'une récupération presque systématique comme l'indiquent les nombreux éléments de mortier de tuileau retrouvés à l'intérieur du canal et la quasi-absence de pierres dans le comblement de l'aqueduc. Seuls les départs de voûte sont partiellement conservés sur le sommet des piédroits dans quelques secteurs. Les indices conservés permettent de confirmer les observations anciennes sur le mode de construction de la couverture.

Dans la quasi-totalité du tronçon étudié, un mur en pierres sèches a été édifié entre la paroi de l'aqueduc située du côté du relief et le bord de la tranchée d'installation. Cet aménagement assurait le drainage des écoulements de surface vers le hérisson qui tapisse le fond de la tranchée d'installation du conduit. Ainsi, l'aqueduc et l'eau destinée à la ville étaient isolés des infiltrations d'eaux de surface.

La nature calcaire des eaux qui transitaient dans la canalisation a engendré une accumulation de dépôts carbonatés sur les parois et le fond du canal (figure 4). Ces formations ont conduit à une réduction de la section du conduit, entravant son bon fonctionnement. Aucune trace de curage de ces dépôts n'a été observée lors de la fouille de ce tronçon de l'aqueduc. Des prélèvements sont en cours d'analyse.

Éric PHILIPPE

Béague, 2011

Béague N. : *Fontaine-le-Comte, Vouneuil-sous-Biard, Vienne. LGV SEA 2 – Phase 37. PK 97,0 – PK 102,0*, rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap, 2011.

Duffaud, 1854

Duffaud M. : « Notice sur les aqueducs romains de Poitiers », *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1^{ère} série, 21, 1854, p. 55-83.



Figure 4 : Vouneuil-sous-Biard, vue de détail des dépôts calcaires en paroi (Cliché : E. Philippe)

L'aménagement de deux dépôts sur la commune de Sauzé-Vaussais, dans les Deux-Sèvres et d'un dépôt sur celle de Londigny, en Charente, a suscité la prescription d'un diagnostic complémentaire couvrant un peu moins de dix-neuf hectares ; L'emprise est attenante aux phases 32 et 33 où des diagnostics ont déjà été réalisés sous les directions respectives de Frédéric Gerber et de Joan-Christophe Bats. À cette occasion, les vestiges d'une occupation médiévale avaient été décelés sur le replat ainsi que le versant nord du horst de Montalembert (Bats, 2011). Plusieurs vestiges lithiques attribuables au Paléolithique moyen alimentent aussi le contexte archéologique de la commune de Londigny (Gerber, 2011).

L'emprise des travaux se situe immédiatement au sud du horst de Montalembert et repose sur les argiles rouges à silex, communément appelées « terres rouges à châtaignier ». Le dépôt de Londigny traverse les mêmes contextes sédimentaires, avec toutefois un affleurement notable du calcaire bathonien en marge nord-est de l'emprise. Ce troisième dépôt se place bien au-delà du versant sud de la Pé-ruse et n'est pas concerné par ses dynamiques alluviales.

La mise en œuvre de ce diagnostic complémentaire a permis de confirmer la richesse du potentiel paléolithique du secteur. Par ailleurs, des indices d'occupations antiques et médiévales ont été mis en évidence sur les sites de deux des trois dépôts. Le dépôt situé au nord, sur Sauzé-Vaussais, a livré une carrière et du parcellaire attribuable au Haut-Empire. De façon très ponctuelle, de la céramique antique peu fragmentée a été trouvée en abondance dans une des sections

de fossé et pourrait laisser augurer de la proximité d'un habitat. Ce parcellaire s'est pérennisé dans la structuration du paysage et un autre parcellaire (médiéval ?) orienté différemment, avec des cheminements, paraît se surimposer (fig.1). Par ailleurs, une grande fosse isolée de plus de cinq mètres de diamètre traduit une installation artisanale (structure de combustion) remontant au haut Moyen Âge.

Sur le dépôt situé le plus au sud, sur la commune de Londigny, un paléosol bien conservé a été repéré dans plusieurs sondages. Il révèle un couvert végétal assez dense qui a dû être défriché par la suite, engendrant une accélération de l'activité érosive. Ce paléosol a livré plusieurs fragments de céramique antique et traduit à nouveau une exploitation sans doute agricole des terrains dès l'époque gallo-romaine. Dans un des sondages, ce paléosol accuse une petite dépression au colmatage hydromorphe. Ce niveau présente des sillons de labours remontant à l'époque médiévale. Le terrain ayant été certainement engorgé, il a ensuite été assaini par l'étalement de blocs de silex, sans doute issus du démantèlement d'une quelconque installation rurale indéterminable en son état actuel. Le mobilier céramique issu de ces niveaux ainsi qu'un élément de parure en alliage cuivreux documentent une occupation du haut Moyen Âge (fig.2).

Le dépôt situé le plus au nord du projet, en zone 1, a livré une concentration de trente-deux silex taillés révélant une



Sauzé-Vaussais, nucléus Levallois à débitage récurrent bipolaire
(Cliché : J.-L. Ricard).



Sauzé-Vaussais, racloir double concave et convexe sur éclat Levallois débordant (Cliché : J.-L. Ricard).

exploitation des affleurements de silex au Paléolithique moyen. Non loin de cette concentration, deux tranchées ont livré respectivement six et dix-huit pièces (fig. 3). Ces concentrations sont associés à un niveau de cailloutis géoliffractés comparable dans sa morphogénèse à des grèzes. L'ensemble de la surface diagnostiquée révèle des artefacts paléolithiques, souvent dispersés dans la masse de limons pléistocènes d'une puissance variable, mais généralement assez considérable (parfois jusqu'à quatre mètres de profondeur). Au total, un corpus de quatre-vingt-six pièces a pu être récolté et alimente de façon considérable le cortège déjà connu dans la région.

La zone d'affleurements de silex bathoniens a été parcourue et exploitée au Paléolithique moyen mais peu intensément d'une façon générale. La qualité de la matière première semble déterminer un mode d'initialisation du débitage Levallois. L'exception réside dans l'industrie du cailloutis de la tranchée 111 sur la zone 1 où la phase préparatoire de débitage, plus poussée, a généré plus de déchets. Le degré de conservation de ce niveau autoriserait l'hypothèse d'une série homogène génératrice d'informations technologiques.

Dans l'ensemble, la série lithique mise au jour présente une forte composante Levallois qui confère à cet ensemble une certaine unité techno-culturelle. Les éléments les plus pertinents se rapporteraient plutôt à un Levallois à éclats préférentiels. Le mobilier lithique montre des états de conservation différentiels avec une majorité de pièces aux arêtes vives, notamment dans la tranchée 111, alors qu'en dehors de ce contexte, les artefacts sont généralement plus altérés. Ceci tendrait à montrer que les vestiges ont subi une ou plusieurs remobilisation(s). Les vestiges les plus frais (dans le cailloutis de la tranchée 111) montrent une réelle cohérence technique, ce qui pourrait indiquer à cet endroit la conservation d'un possible « lambeau » de couche archéologique. Exceptée la fouille récente de La Grande Brousse (N. Connot, rapport de fouille à paraître), et les dix-sept artefacts mis au jour à l'occasion du diagnostic de la phase 76 en

amont de la LGV (Sanchez, 2011), aucun ensemble significatif n'a été collecté et étudié sur ce secteur pour le Paléolithique moyen, d'autant moins en contexte de plein air. Hormis les deux ensembles mis au jour très récemment lors du diagnostic des phases 76 et 77, aucune mention de découverte pour le Paléolithique moyen n'est portée à notre connaissance sur la commune de Sauzé-Vaussais. Ceci donne à la série un intérêt manifeste.

La fouille de La Grande Brousse a permis de documenter deux ensembles du Paléolithique moyen qui comportent une forte composante Levallois. Ainsi, en peu de temps, les opérations d'archéologie préventives en amont de la LGV SEA2 ont révélé sur le secteur un fort potentiel concernant le Paléolithique moyen dans une région où, jusqu'à présent, seuls quelques rares ramassages de surface étaient connus.

Bénédicte MOUTARDE et
Jean-Louis RICARD

Bats, 2011

Bats J.-C. : *Chaunay, Pfliboux et Sauzé-Vaussais, Vienne LGV SEA 2 section Angoulême-Bordeaux - Phase 33 PK 142,5 au 151,7*, rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap, 2011, 101 p.

Gerber, 2011

Gerber F. : *Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres), Londigny, Montjean, Saint-Martin du Clochot (Charente), section Tours - Angoulême LGV SEA 2 - Phase 32 PK 151,7 - PK 157,6*, rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap, 2011, 132 p.

Sanchez, 2011

Sanchez V. : *La Plaine de Limage, Sauzé-Vaussais, Deux-Sèvres (79) LGV SEA 2 - Phase 76 Section Tours / Angoulême*, rapport d'opération préventive de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap, 2011, 54 p.

VANZAY (Deux-Sèvres) et CHAUNAY (Vienne) Opération de diagnostic - phase 74

La phase 74 concerne un rétablissement de voirie sur les communes de Vanzay et Chaunay, à cheval entre les départements des Deux-Sèvres et de la Vienne. Cette prescription de diagnostic fait suite à celle de la phase 6 qui avait permis de mettre au jour un établissement du Haut-Empire en bordure d'une voie antique avérée.

Cette portion de rétablissement traverse les formations jurassiques atteintes la plupart du temps entre vingt et cinquante centimètres de couverture quaternaire (pédogénèse récente). La surface d'érosion du calcaire oxfordien apparaît sous des argiles de décarbonatation rouges ou dalles ou plaquettes avec un litage centimétrique à décimétrique sub-horizontale.

L'état des connaissances archéologiques sur ce secteur laissait essentiellement augurer la possibilité de traces d'occupations gallo-romaines. En effet, la voie antique reliant

Rom à la via Agrippa (Lyon-Saintes) vers Montignac-sur-Charente (Charente) est coupée par l'emprise de la future LGV, en limite des communes de Vanzay et de Chaunay. Les 9 917 m² diagnostiqués à 11,50 % n'ont pas permis de mettre au jour une éventuelle extension du bâtiment exhumé plus au sud. Par ailleurs, la libération du chemin rural occupant la voie antique étant au même point qu'il y a deux ans (pas de maîtrise foncière, réseaux encore actifs et usage agricole), nous n'avons pas pu effectuer de coupe dans la voie.

Exceptée la présence de deux trous de poteaux mis au jour non loin de la voie, mais dont le niveau d'arasement lui est antérieur, aucun vestige mobilier ou structurel n'a été mis au jour.

Bénédicte MOUTARDE